

SAUVER  
DES VIES  
CHANGER  
LES VIES



# ANALYSE DE L'ÉCONOMIE DES MÉNAGES (AEM) EN REPUBLIQUE DU CONGO



Programme  
Alimentaire  
Mondial



Décembre 2019



# Sommaire

## **1. RAPPORT DE L'ATELIER NATIONAL DE ZONAGE DES MOYENS D'EXISTENCE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO .....5**

Introduction .....	7
La méthodologie du zonage des moyens d'existence .....	8
Vue d'ensemble des zones de moyens d'existence.....	12
Descriptif des zones de moyens d'existence.....	17
ZONE CG01 - FORET DENSE DU NORD : Cacao, fruitiers, cueillette, plantain, manioc .....	17
ZONE CG02 - FORET DENSE INONDEE : pêche, manioc, plantain, petit bétail .....	20
ZONE CG03 - SAVANE ARBUSTIVE OUEST : Bovins, petits ruminants, manioc, plantain, maïs.....	22
ZONE CG04 - SAVANE HERBEUSE CENTRALE : production excédentaire de manioc, igname, pomme de terre.....	24
ZONE CG05 - FORET DENSE DU CHAILLU : arachide, plantain, fruits de safoutier, manioc, petits ruminants .....	26
ZONE CG06 - SAVANE ARBUSTIVE DU SUD : forte production agricole et commercialisation, petits ruminants .....	28
ZONE CG07 - FORET DENSE DU MAYOMBE : plantain, ananas, fruitiers et manioc.....	31
ZONE CG08 - PLAINE COTIERE : pêche maritime et lacustre artisanale, maraichage, élevage avicole, manioc .....	33
ZONE CG09 - PECHE ARTISANALE DES GRANDES RIVIERES AVEC CULTURES VIVRIERES..	35

## **2. PROFIL DES MOYENS D'EXISTENCE ZONE CG06 - SAVANE ARBUSTIVE DU SUD : forte production agricole et commercialisation, petits ruminants 39**

Introduction .....	42
Contexte et justification .....	43
Analyse de l'économie des ménages.....	44
Méthodologie.....	45
Profil des moyens d'existence .....	47

## **ANNEXES.....61**



# PARTIE 1

## Rapport de l'atelier national de zonage des moyens d'existence en République du Congo

Brazzaville 26—30 août 2019





## REMERCIEMENTS

L'exercice dépendait de l'expertise et de la coopération des participants du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP), du Ministère des Affaires sociales et de la FAO.

L'animateur tient à remercier Daniel Ham (Chargé de l'unité suivi et évaluation, VAM et innovation) et son équipe : Gautier Josias Massamouna (assistant senior du programme VAM) et Magnus Fain (Chargé de suivi et évaluation) pour le soutien exemplaire qu'ils ont apporté avant, pendant et après l'atelier.

Julius Holt (Food Economy Group), consultant auprès de PAM.

## INTRODUCTION

La cartographie des zones de moyens d'existence est la première étape du cadre analytique analyse de l'économie des ménages – AEM (*household economy analysis* – HEA). Cette étape implique la division d'un pays ou d'une autre unité géographique qui pourrait être décrit comme un découpage des zones d'accès à la nourriture et aux activités génératrices de revenus dans des conditions homogènes. Dans les étapes suivantes du processus AEM, ces zones formeront le cadre d'échantillonnage pour les études de base sur le terrain qui comprendront (a) une désagrégation socio-économique de la population à l'intérieur de la zone et (b) une quantification des sources de nourriture et de revenu, ainsi que des principaux postes de dépenses, pour chaque groupe de richesse. Ces éléments constitueront des bases de données de référence auxquelles les évaluations saisonnières rapides des systèmes d'information nationaux et régionaux sur la sécurité alimentaire peuvent faire référence. Les analystes auront accès aux outils nécessaires pour faire une analyse prédictive des résultats de la sécurité alimentaire projetés pour l'année de consommation à venir (l'outil Outcome Analysis ou Analyse des résultats).

# La méthodologie du zonage des moyens d'existence

Le zonage des moyens d'existence offre une vue particulière de la géographie économique axée sur la sécurité alimentaire. D'une manière générale, les limites des diverses économies rurales ne coïncident pas avec les limites administratives, alors que celles-ci sont en concordance avec les activités du gouvernement et des agences. Par conséquent, la carte de zonage des moyens d'existence comprendra toujours une superposition des unités administratives, de sorte que les populations puissent être identifiées, tant par les zones de moyens d'existence que par leur localisation au niveau des zones administratives.

L'Analyse de l'Economie des Ménages définit une zone de moyens d'existence comme une zone géographique dans laquelle les ménages comptent sur les mêmes moyens - systèmes de production et accès aux marchés - pour subvenir à leurs besoins de vie et de subsistance, dont en particulier leur alimentation et leurs revenus en espèces. Le zonage des moyens d'existence propose une cartographie de ces zones en considérant le concept de l'homogénéité et une synthèse des caractéristiques des zones identifiées : une carte « raisonnée » des moyens d'existence. Trois critères principaux sont pris en compte pour l'exercice de zonage de moyens d'existence. Il s'agit de :

- La géographie : constituée d'éléments naturels et physiques (le climat, les types de sols, la végétation, les infrastructures etc.)
- Les systèmes de production : qui déterminent ce que les ménages produisent (agriculture de base, élevage, pêche, maraîchage etc.)
- L'accès au marché : l'accès physique au marché et les réseaux de commercialisation disponibles aux ménages afin de vendre leur production et leur main d'œuvre et accéder à des biens et services.

Les descriptions offrent des informations préliminaires sur les caractéristiques géographiques de chaque zone et les principales sources de nourriture et de revenus, avec une certaine différenciation entre les ménages pauvres et les ménages plus aisés. Elles comprennent aussi des calendriers saisonniers de la production et des activités économiques, ainsi que des calendriers distincts d'accès à l'alimentation pour les ménages pauvres, et l'identification des aléas les plus courants affectant chaque zone.

Les cartes et descriptions de moyens d'existence feront partie de la base des connaissances pour le suivi de la sécurité alimentaire. Ces outils ne sont pas conçus pour fournir un système complet de suivi ou d'analyse de la sécurité alimentaire. Toutefois, ils fournissent des points de référence qualitatifs qui peuvent indiquer si les conditions signalées à un moment donné justifient ou non une enquête plus approfondie. Ils fournissent un cadre géographique pour interpréter les données de surveillance existantes sur la production, les prix et d'autres indicateurs afin d'identifier des problèmes potentiels. Les résultats présentés dans ce rapport décrivent comment les ménages à divers endroits du pays peuvent être affectés par différents chocs.<sup>1</sup>

La raison pour entreprendre le zonage - l'utilisation à laquelle le résultat sera mis - doit soutenir l'exercice. Dans tous les

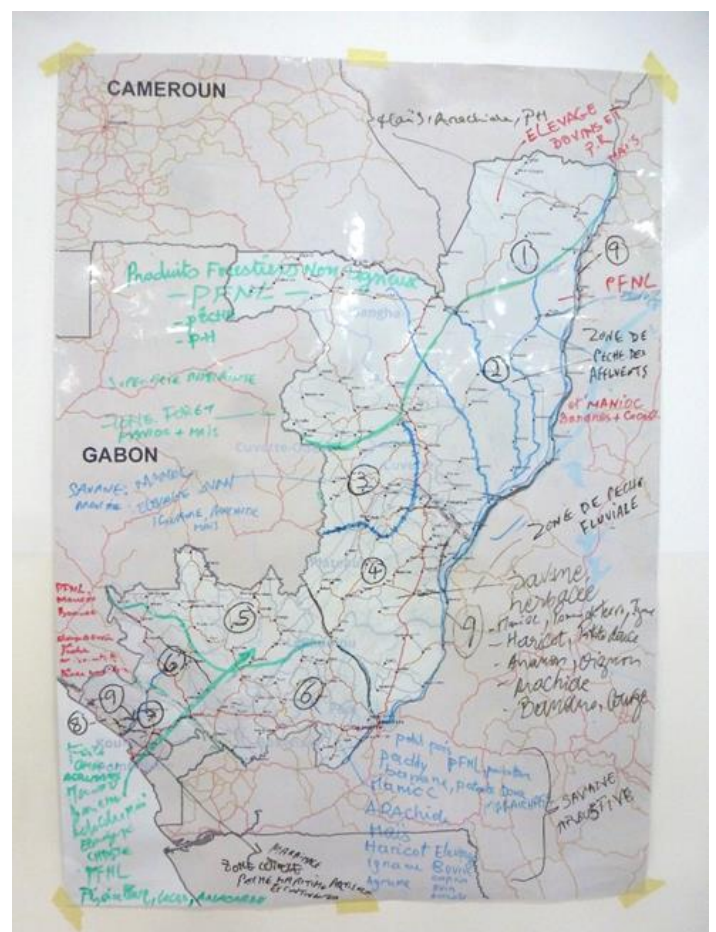


Figure 1  
Première esquisse des zones des moyens d'existence

1 Pour en savoir plus sur l'Analyse de l'Economie des Ménages, ses principes et son processus analytique, veuillez visiter le site [www.foodeconomy.com/resources](http://www.foodeconomy.com/resources) et les pages sur les moyens d'existence sur le site web de FEWS NET [www.fews.net](http://www.fews.net). Vous pourriez également consulter le document « L'Application de cartes de zone et de profils de moyens d'existence dans les analyses de la sécurité alimentaire et d'alerte précoce ».



pays, il serait possible de trouver une pléthore de zones de moyens d'existence basés sur les différences économiques très localisées. Pour les ONG travaillant dans des endroits limités, un niveau de résolution plus localisé pourrait être bénéfique pour affiner leur compréhension contextuelle des modes de vie au niveau d'un certain nombre de villages, offrant en même temps un cadre géographique localisé pour les analyses nutritionnelles ou autres types d'enquêtes. Cependant, les systèmes d'information nationaux (y compris les systèmes d'alerte précoce) doivent analyser l'ensemble du pays, et donc nécessitent un niveau de résolution du zonage plus pratique - plus large - tout en montrant les différences géographiques essentielles.

Il est à noter que les informations statistiques disponibles dans les différents domaines offrent habituellement un répertoire restreint d'éléments et elles ne sont pratiquement jamais à un niveau de désagrégation, de concordance, de qualité ou de comparabilité pour permettre un calcul statistique des zones de moyens d'existence. Un problème majeur avec ces informations est qu'elles sont basées sur des unités administratives plutôt que sur la géographie économique ; ainsi, l'analyse basée sur ces informations mélange souvent deux (voire plus) zones écologiques ou agro-économiques ensemble et donc dilue considérablement toute vue claire des moyens d'existence. La ressource essentielle pour réaliser ce découpage est, donc, les personnes ayant une connaissance substantielle des conditions locales géographiques et des moyens d'existence qui peuvent offrir et comparer leurs propres connaissances et raisonner ensemble sur une cartographie des moyens d'existence. Les participants à l'atelier étaient principalement des acteurs gouvernementaux avec la participation aussi de la FAO et du PAM (voir Annexe 1).

Le processus d'élaboration des cartes et de description des moyens d'existence comprenait les étapes suivantes :

1. Avant l'exercice de cartographie, une recherche cartographique et documentaire a été faite par le consultant avec l'appui du PAM, y compris la démographie, la pluviométrie, la production agricole et animale, etc. En outre, une carte de base a été préparée et imprimée en grand format, montrant les unités administratives jusqu'au niveau des districts (des shapefiles n'étant pas disponible au niveau plus bas en Congo rural).
2. Après la séance d'ouverture, l'atelier a débuté par des exposés d'introduction au cadre d'analyse HEA, son utilité et une séance de formation sur le processus de zonage de moyens d'existence.
3. Les participants en plénière ont ensuite été invités à proposer et esquisser des zones de moyens d'existence sur la carte de base en séance plénière avec des commentaires de collègues-participants, des ajouts et des changements progressifs à la carte



**Figure 2**

Sélection des cartes de référence – topographie, écologie, précipitation, bassin versant congolais, administration

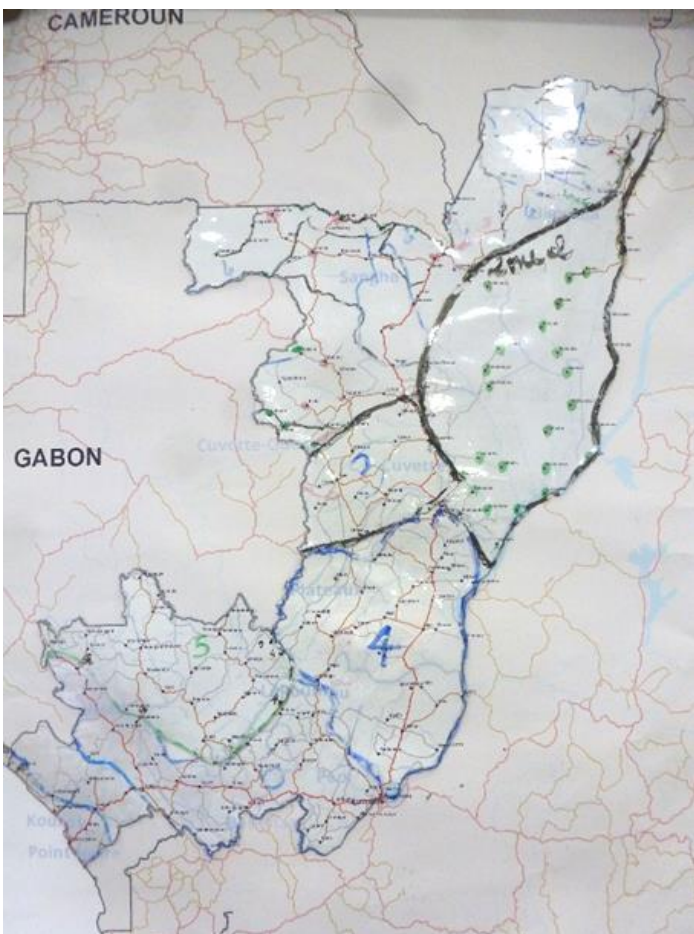
(Figure 1).

4. Un survol des données de référence disponibles a suivi, y incluant des cartes de référence montrées sur le mur (Figure 2) et des informations apportées par les participants de leurs départements et districts
5. Ensuite les participants ont été répartis en groupes de travail pour examiner les zones en profondeur et réviser leurs limites jusqu'aux villages limitrophes (Figure 3). Pour faire cela il était nécessaire qu'un groupe consulte l'autre pour se coordonner sur les limites de zones avoisinantes.
6. Les participants ont été invités de convenir des noms des zones, ce qui a soulevé une discussion assez riche en confirmant les éléments clés de chacun.
7. Les zones ont été découpées et rassemblées pour former une carte consolidée. Une fois que la carte a été validée en plénière, une carte finale a été dessinée, prête pour une numérisation ultérieure.
8. Ensuite les participants furent appelés à renseigner un formulaire de description pour chaque zone de moyens d'existence avec les informations suivantes :
  - a. Les caractéristiques géographiques ;
  - b. Les informations préliminaires sur les principales sources de nourriture et de revenus, y compris la distinction entre les ménages « pauvres » et « aisés » ;
  - c. Les informations sur les principaux marchés et flux commerciaux des produits ;
  - d. La liste des aléas les plus courants qui affectent chaque zone et les stratégies d'adaptation utilisées par les ménages pauvres ;
  - e. Le calendrier des activités de production ;
  - f. Le calendrier d'accès aux principaux aliments et sources de revenu des ménages pauvres.

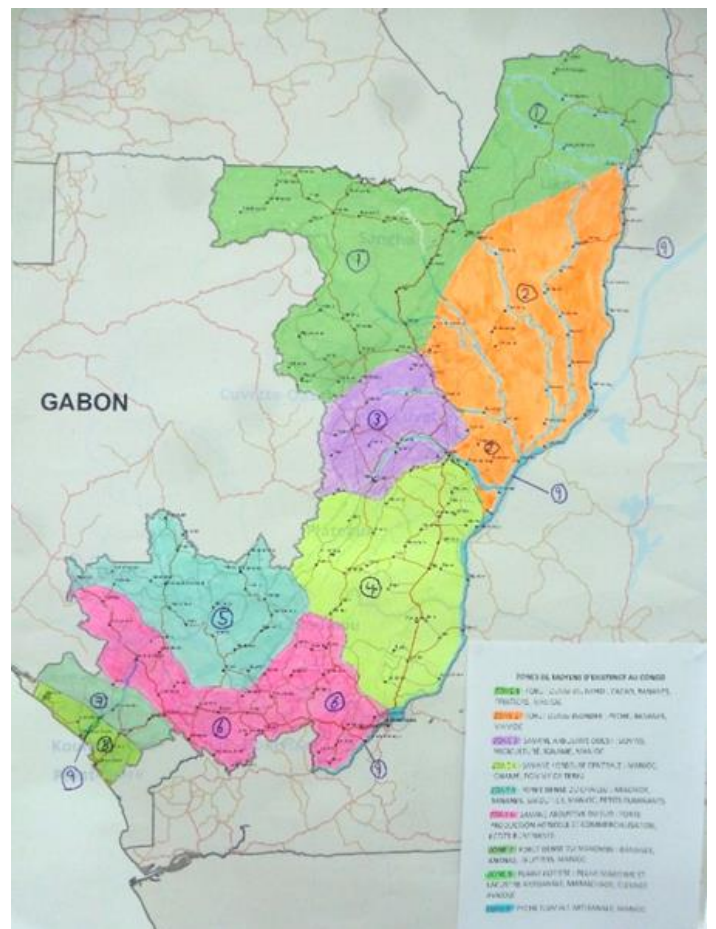
9. Le facilitateur a examiné chaque formulaire et calendrier avec le groupe de travail pour solliciter des éclaircissements et des informations supplémentaires. Les formulaires de description ont été utilisés pour élaborer les descriptions sommaires qui suivent.
10. Le PAM a numérisé la carte sur la base de la bonne copie. Il faut noter que le présent exercice ne comprend pas la vérification sur le terrain. Cette vérification peut être effectuée à travers le développement d'un profil de base HEA spécifique à chaque de zones de moyens d'existence. À cet égard, les limites des zones de moyens d'existence de la carte actuelle pourraient changer légèrement en fonction des informations primaires recueillies dans des étapes éventuelles à venir.



**Figure 3**  
Groupe de travail ; identification des villages à partir d'une carte maîtresse



**Figure 4**  
Carte rassemblée et carte finale en bonne copie

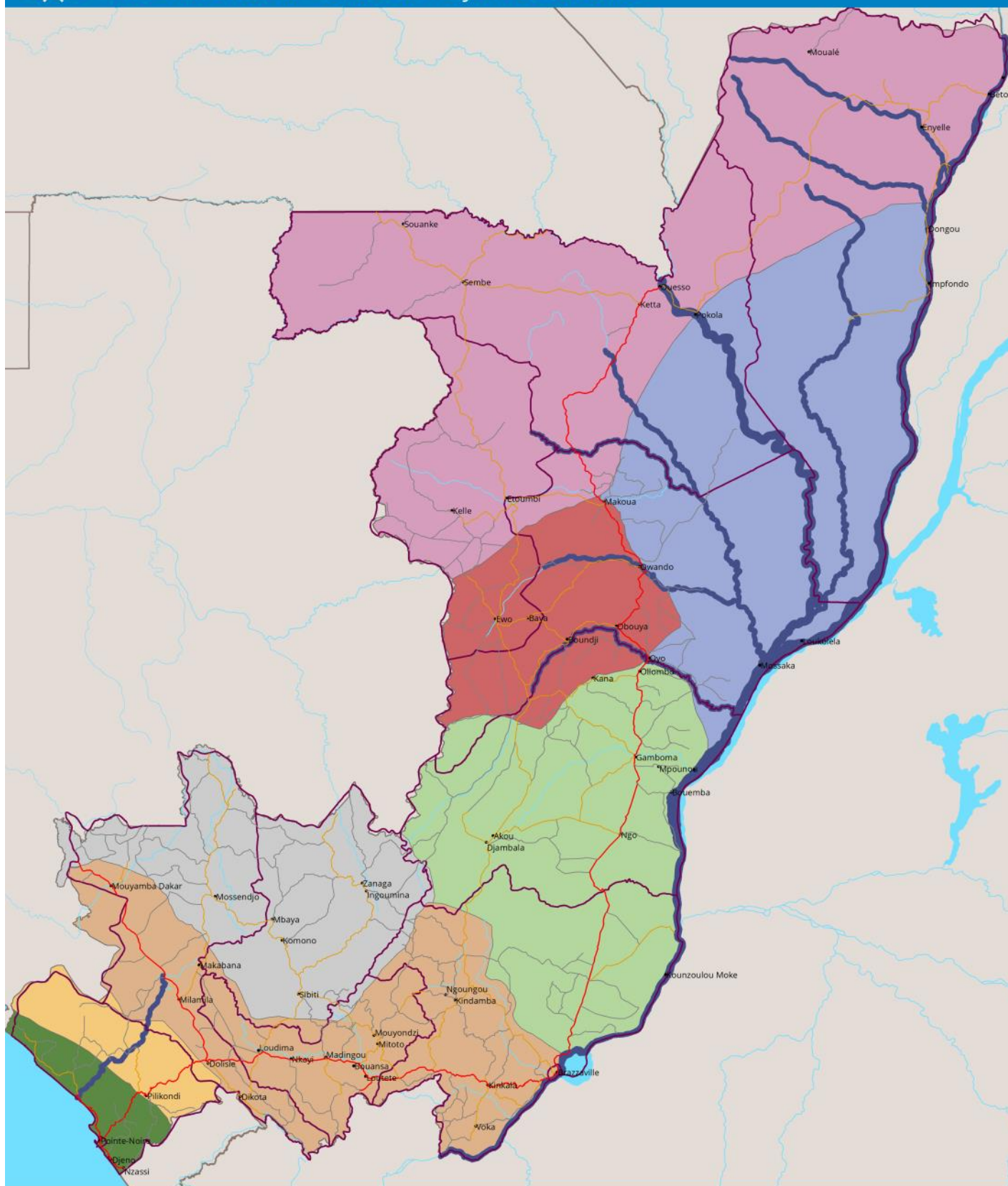


**Figure 5 (ci-contre)**  
Carte finale



# République du Congo

## Carte nationale des zones de moyens d'existence



Date de création :  
 10 Sept. 2019  
 Contact :  
[brazzaville.registry@wfp.org](mailto:brazzaville.registry@wfp.org)  
 Site internet :  
[www.wfp.org](http://www.wfp.org)  
 Réalisée par :  
 PAM Congo  
 Référence carte :  
 COG\_VAM\_1.AEM\_A4P\_20190910

### Légende

- |   |  |   |                          |
|---|--|---|--------------------------|
| Zone CG01 - Forêt dense du nord : cacao, arbres fruitiers, cueillette, plantain, manioc | Zone CG04 - Savane herbeuse centrale : production excédentaire de manioc, igname, pomme de terre       | Zone CG07 - Forêt dense du Mayombe : plantain, ananas, arbres fruitiers, manioc                         | Route principale         |
| Zone CG02 - Forêt dense inondée : pêche, manioc, plantain, petit bétail                 | Zone CG05 - Forêt dense du Chaillu : arachide, plantain, fruit de safoutier, manioc, petits ruminants  | Zone CG08 - Plaine côtière : pêche maritime et lacustre artisanale, maraîchage, élevage avicole, manioc | Route secondaire         |
| Zone CG03 - Savane arbustive ouest : bovins, petits ruminants, manioc, plantain, maïs   | Zone CG06 - Savane arbustive du sud : forte production agricole et commercialisation, petits ruminants | Zone CG09 - Pêche artisanale des grands fleuves, cultures vivrières                                     | Frontière départementale |
|   |  |   | Rivière/fleuve/ocean     |

Sources des données: WFP, UNGI/WG, GeoNames, GAUL

Les frontières, les noms et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas l'adhésion officielle ou l'acceptation par les Nations Unies.

# Vue d'ensemble des zones de moyens d'existence

## LES ZONES DE MOYENS D'EXISTENCE

Zone CG01 - Forêt dense du nord : cacao, fruitiers, cueillette, plantain, manioc

Zone CG02 - Forêt dense inondée : pêche, manioc, plantain, petit bétail

Zone CG03 - Savane arbustive ouest : bovins, petits ruminants, manioc, plantain, maïs

Zone CG04 - Savane herbeuse centrale : production excédentaire de manioc, igname, pomme de terre

Zone CG05 - Forêt dense du Chaillu : arachide, plantain, fruit de safoutier, manioc, petits ruminants

Zone CG06 - Savane arbustive du sud : forte production agricole et commercialisation, petits ruminants

Zone CG07 - Forêt dense du Mayombe : plantain, ananas, fruitiers, manioc

Zone CG08 - Plaine côtière : pêche maritime et lacustre artisanale, maraîchage, élevage avicole, manioc

Zone CG09 - Pêche artisanale des grands fleuves, cultures vivrières

On remarquera que les noms des sept premières zones, représentant tout le terroir rural du pays sauf la bande côtière et les grands fleuves, commencent par un énoncé de l'écologie, à savoir les types de forêts et les types de savane. En effet, la forêt par opposition à la savane est le principal fossé naturel dans le pays, et comme l'économie des zones rurales est fortement basée sur la production primaire, l'écologie est susceptible d'être le premier déterminant des moyens de subsistance ruraux.

Mais sept zones plutôt que deux ont été distinguées dans ce système dualiste, ce qui n'est qu'en partie dû aux distinctions naturelles parmi les zones de savane et parmi les zones forestières. Il y a une différence évidente entre la forêt dense septentrionale sur terre ferme de la zone CG01 et la forêt inondée de la zone CG02, et cela se voit rapidement dans les moyens de subsistance : la différence entre le cacao et les fruits cultivés dans la première zone et la forte dépendance de la pêche dans la seconde. Mais nous voyons qu'ils partagent aussi les mêmes aliments de base : le manioc et le plantain. En effet, en ce qui concerne le manioc, il n'y a pas de zone où il n'est pas l'aliment de base principal, même si le



Figure 6  
Relief et hydrographie<sup>2</sup>

plantain menace de le rivaliser dans les zones forestières des hautes terres de Chaillu (zone CG05) et Mayombe (CG07). Mais alors pourquoi ces deux zones devraient-elles être séparées, puisqu'elles présentent la même forêt des hautes terres dans le sud-ouest du pays (bien qu'à des degrés d'altitude quelque peu différents) ?

Nous arrivons ici au deuxième grand facteur, qui n'est pas la nature mais le marché. L'économie rurale du pays est aujourd'hui fortement monétisée, et même les habitants les plus éloignés dans les vastes forêts du nord dépendent de l'argent à un degré significatif dans le cadre de leurs moyens d'existence. Avant même d'envisager d'autres dépenses nécessaires, les ménages plus pauvres peuvent même avoir à acheter le manioc et le plantain pendant une partie de l'année si leur stock dans le sol et ce que leurs arbres produisent ne couvre pas leurs besoins. En même temps, la logique des moyens de subsistance qui dépendent principalement de la

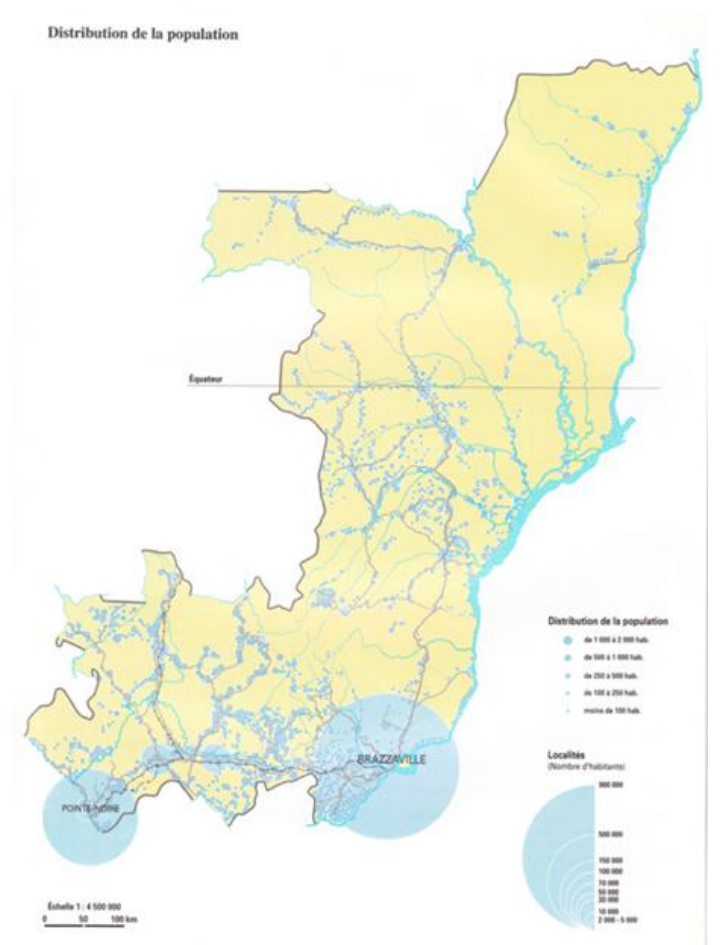
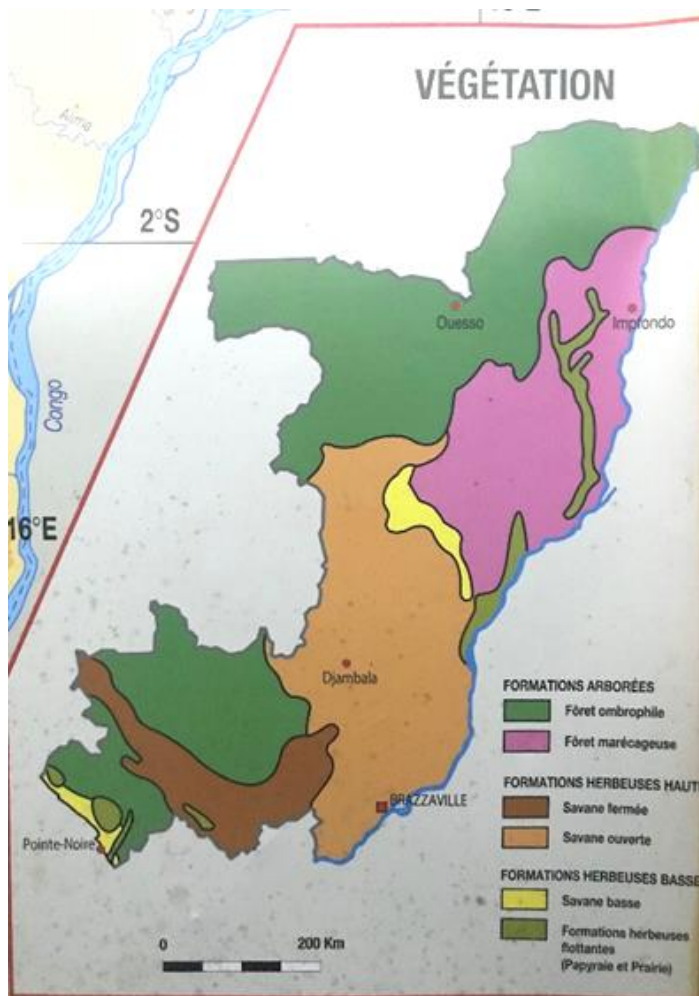
2 Source : *Les Atlas De L'Afrique - Congo*. Les Éditions J.A. (Jeune Afrique) 2e édition 2001. Même source pour Figures 8 et 9.

pêche n'est pas simplement la consommation domestique de poisson, mais sa vente pour payer les aliments de base et les autres nécessités de la vie. Et bien sûr, le marché est aussi le moteur des activités des ménages plus aisés, que ce soit pour produire des denrées de base excédentaires ou des cultures de rente, ou pour investir dans de plus grandes prises de poisson.

En retour, le moteur du marché est évidemment la demande effective, et la question est de savoir d'où cela vient. Un coup d'œil à la répartition démographique rurale est révélateur (Figure 8) : il y a deux concentrations évidentes, au centre et au sud du pays. La zone centrale correspond à peu près aux zones de subsistance CG04 et en partie CG03, et la concentration méridionale correspond en grande partie aux zones CG06 et au littoral CG08. En fait, ces concentrations rurales sont fortement liées aux deux villes du pays, Brazzaville et Pointe-Noire (mises en évidence démographique par les deux grands cercles de FIGURE), et à une chaîne de petites villes le long de la grande route qui relie les deux grandes villes. Alors que l'urbanisation augmente rapidement dans toute l'Afrique subsaharienne, la République du Congo fait partie des quelques pays en tête de file: la population urbaine repré-

sente plus de 60% de la population nationale, et de loin la majorité se trouve dans le sud, de sorte que la proportion urbaine doit dépasser 70% du total pour les départements du Pool, Bouenza, Niari et Kouilou ensemble.

Qui nourrit tous ces citoyens ? La réponse est aujourd'hui principalement l'importation de denrées alimentaires, de céréales, et plus particulièrement de riz. Déjà au cours de la décennie 1991-2000, moins de 6 % des céréales consommées dans le pays étaient produites localement, alors que les tubercules et les fruits étaient pratiquement à 100 %, mais le poisson était estimé à moins de 65 %, ce qui suggère une importation importante de poisson congelé.<sup>3</sup> Aujourd'hui aussi on devrait croire que quasi 100% des tubercules et des fruits consommés sont produits localement. Ce qui signifie que les citoyens doivent manger une grande quantité de céréales importées. Le PAM estime que la production alimentaire ne couvre que 30% des besoins du pays. Mais en tout état de cause, la majeure partie de ces 30% se trouve dans le manioc, le plantain et les ignames, dont une bonne partie est consommée à Brazzaville seulement. C'est cette demande, également pour les légumes, les fruits et autres produits, qui soutient les populations rurales plus denses. L'encombrement de la population rurale dans le département du Pool n'est pas seule-

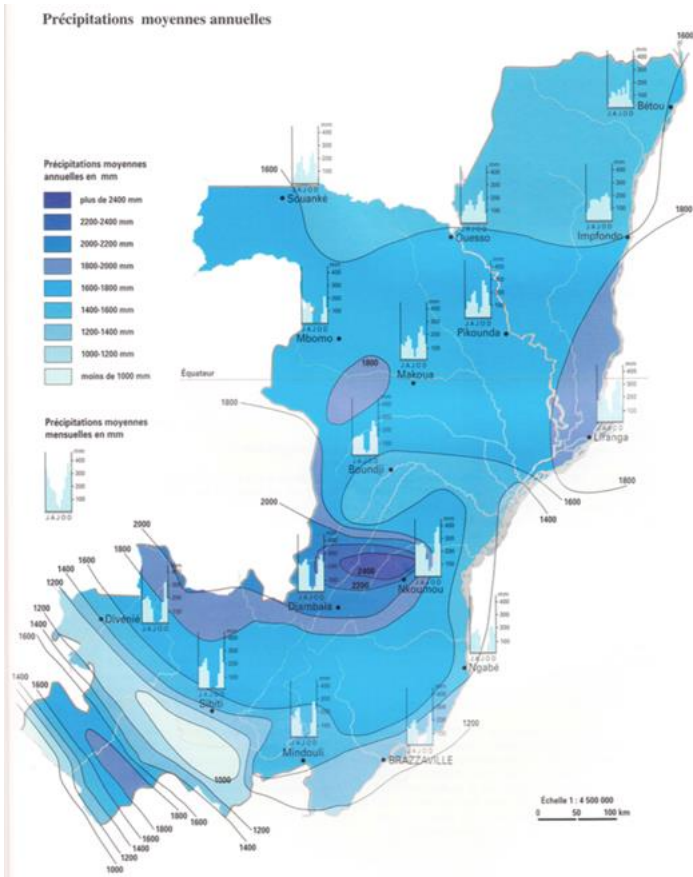


**Figure 7**  
Une version des divisions écologiques

**Figure 8**  
Distribution de la population

3 *An Empirical Analysis of the Determinants of Food Imports in Congo*. Léonard Nkouka Safoulanitou and Mathias Marie Adrien Ndinga Université Marin Ngouabi / Brazzaville Congo AERC Research Paper 195 African Economic Research Consortium, Nairobi April 2010

ment le résultat de la fertilité du sol mais aussi de la proximité du plus grand marché du pays. Mais la demande explique aussi la concentration de la population dans la partie moyenne de la savane du pays en zone CG04 : la puissante combinaison de la demande de Brazzaville + sol fertile + forte pluviosité + la route principale qui va du nord au sud vers la grande ville.



**Figure 9**  
Précipitation, montrant la forte pluviosité au centre

Le marché pour presque tous les produits ruraux s'étend jusqu'aux régions les plus septentrionales du pays : il est remarquable de constater que la demande effective de Brazzaville apporte même de la zone CG01 du manioc et du plantain ainsi que des produits de cueillette forestière comme la chenille et le miel. Certes, la densité de la population rurale dans cette grande zone forestière est très faible, et la population totale est également faible, et le commerce transfrontalier avec le Cameroun absorbe les produits de base ainsi que la majeure partie du cacao et du bétail commercialisé ; le volume des produits venant si loin au sud doit donc être assez faible comparé à ceux venant du centre et du sud du pays.

Chaque zone a son propre caractère et ses propres particularités - c'est pourquoi, après tout, une zone a été distinguée des autres. Par exemple, au centre du pays, la savane arbusculaire de la zone CG03 se distingue de la savane herbeuse de la zone CG04 en partie par son adaptation à la production animale, et en particulier sa production de bovins qu'elle com-

mercialise au Gabon voisinant et à Brazzaville beaucoup plus loin. Enfin, pour en revenir à la question de la différence entre la zone CG05 basée sur la forêt dense du massif du Chaillu et la zone CG07 basée sur la forêt dense du massif du Mayombe, il s'agit encore une fois dans une large mesure d'une question de marché : Mayombe a l'avantage considérable de la proximité relative tant de la ligne des villes Niari-Bouenza avec leurs marchés, que du littoral avec notamment la ville de Pointe-Noire. Ceci, avec les sols et les précipitations appropriés, ajoute une valeur considérable à sa production élevée de fruits, et conduit à sa spécialisation croissante dans la production d'ananas.

Les descriptions sommaires de chaque zone qui suivent offrent un aperçu de ces particularités. Il convient de souligner aussi quelques similitudes. L'omniprésence du manioc comme aliment de base principal se voit ou est implicite dans le nom de chaque zone. Cependant, il est généralement à la fin du nom ; là où il ne l'est pas, comme dans la zone CG03, cela signifie qu'il y est particulièrement important en tant que produit excédentaire. Si d'autres produits viennent en premier dans les noms de zone, c'est pour mettre en avant les particularités de la zone plutôt que pour diminuer l'importance de l'aliment de base principal.

Le manioc est au cœur de la consommation alimentaire dans l'ensemble du Congo rural. Cela a des implications évidentes pour l'analyse de la sécurité alimentaire. Un document de référence principal est le rapport du PAM *Analyse Globale de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité (AGSAV) de 2014*, où l'outil d'analyse central est le Score de consommation alimentaire (SCA) sur une période de rappel d'une semaine, ainsi que l'analyse du Coût de la Diète. Ces méthodes établissent dans quelle mesure les gens diversifient leur alimentation, ou sont capables de le faire, au-delà du manioc et des autres aliments de base, surtout le plantain. Bien sûr, il existe un lien crucial entre la diversité des régimes alimentaires et la pauvreté. Les analyses de l'AGSAV offrent une indication puissante de l'adéquation du régime alimentaire en termes de qualité, bien qu'il ne s'agisse pas d'une preuve directe de la suffisance en calories alimentaires. L'insécurité alimentaire se mesure à l'aune de cette diversité, qui est prise aussi comme un indicateur proxy de la consommation calorique. L'analyse des résultats par Départements permet de comparer les niveaux de sécurité alimentaire dans l'espace, et dans le temps par rapport à l'enquête précédente de l'AGSAV en 2009.

Un exercice de zonage des moyens d'existence principalement au service de l'analyse de la sécurité alimentaire a naturellement trait à la production alimentaire et à l'importance des niveaux d'autosuffisance et des ventes alimentaires. En même temps, elle reconnaît l'importance d'autres activités économiques et le fait que la sécurité alimentaire, du moins pour les ménages ruraux plus pauvres, dépend de l'ensemble de leurs activités économiques et du rôle important joué par les revenus en espèces pour garantir leur accès à une nourriture suffisante et aux autres éléments essentiels de la vie.

Mais comme cela a été expliqué plus haut, ce zonage n'est qu'une première étape dans l'analyse des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire. En soi, il ne peut donner un compte rendu définitif de la sécurité alimentaire, bien qu'il fournisse potentiellement un modèle géographique plus rationnel que les unités administratives pour l'enquête et l'analyse, et suggère certains éléments à examiner.

Un élément important est la saisonnalité. Dans les zones rurales, la consommation alimentaire peut varier au cours de l'année, tant en qualité qu'en adéquation calorique, en fonction de différents facteurs d'accès, où, bien entendu, la récolte alimentaire de la famille domine dans la mesure où elle peut couvrir les besoins de l'année. Au-delà de cela, la prochaine chose qui domine est le revenu en espèces, et donc les calendriers saisonniers dans les descriptions ci-dessous montrent à la fois la production alimentaire et les autres activités principales économiques. Le deuxième calendrier, sur l'accès des ménages pauvres à la nourriture et aux revenus en espèces, offre un indice - il ne faut pas le mettre plus haut sans preuves sur le terrain - sur une question fondamentale de sécurité alimentaire. L'accès à la nourriture diminue-t-il habituellement à un moment, ou à plusieurs, moments de l'année normale en termes de quantité de calories, même si une période de stress alimentaire est suivie par une consommation accrue (ex. après récolte) qui porte la consommation moyenne annuelle au minimum requis ? Dans les régions semi-arides d'Afrique, où la sécurité alimentaire rurale dépend fortement d'une seule récolte de céréales, il y a presque universellement un moment de l'année où les ménages plus pauvres ont épuisé depuis des mois le stock de leur récolte et où l'achat de nourriture devient de plus en plus difficile lorsque les prix saisonniers augmentent alors que leurs budgets restent marginaux. Cette période est communément appelée "la soudure" et peut être considérée comme une preuve d'insécurité alimentaire chronique. Au Congo-Brazzaville, le caractère saisonnier de l'accès à la nourriture sera probablement différent ; et les participants à l'atelier ont déclaré que le terme "soudure" n'est pas connu. Ce qui doit surtout faire la différence, ce sont les types d'aliments de base. Le manioc et le plantain peuvent être récoltés toute l'année, le manioc parce que les tubercules matures peuvent être conservés dans le sol pendant de nombreux mois, du moins pour les variétés à cycle long, et le plantain parce qu'il y aura probablement une récolte chaque mois sur certains des arbres d'un peuplement. En même temps, le manioc surtout est beaucoup plus productif en termes de calories produites par hectare, pour ainsi dire, que les céréales normalement cultivées par les populations villageoises. Une famille peut obtenir suffisamment de manioc pour l'année dans un champ de



Figure 10  
Manioc sous forme de chikwangue en vente sur le marché

moins d'un demi-hectare. Néanmoins, la question se pose de savoir si un nombre significatif de personnes plus pauvres ne parviennent pas à produire suffisamment de produits de base pour l'année, en raison d'un manque de terres disponibles ou de main-d'œuvre familiale pour les cultiver. Dans l'attente d'enquêtes systématiques sur le terrain, à l'heure actuelle nous n'avons pas de réponse fiable en ce qui concerne les zones, bien que nous offrions quelques observations provisoires dans les descriptions de chaque zone.<sup>4</sup>

Dans les descriptions qui suivent, nous avons tenté de montrer certaines différences entre les ménages les plus pauvres et les ménages les plus aisés dans chaque zone. La description est largement qualitative. Lorsque des chiffres sont cités, par exemple pour les possessions de bétail, il ne s'agit que d'estimations approximatives qui doivent être considérées comme un simple renforcement de la description qualitative. Des chiffres plus fiables ne peuvent provenir que d'un travail de base sur le terrain. Cependant, on peut remarquer que dans plusieurs zones, si ce n'est dans la majorité, à un moment de l'année les ménages les plus aisés achètent du manioc et d'autres produits qu'ils produisent également, tandis que les ménages les plus pauvres peuvent être autosuffisants et ne pas avoir recours au marché. C'est, bien sûr, contre-intuitif. Le point original de cet élément de la description, tel qu'il a été appliqué dans d'autres pays, était en effet de montrer dans quelle mesure les personnes les plus pauvres étaient moins en sécurité alimentaire que les personnes plus aisées. Cela n'a pas marché au Congo-Brazzaville mais il a révélé quelque chose d'intéressant. Les participants à l'atelier ont expliqué que les ménages les plus aisés ont l'habitude de capitaliser sur leur production dès qu'elle est disponible, afin de financer d'autres activités, dont le commerce. Ils font évidemment le calcul coûts-avantages, qu'il vaut la peine d'avoir

4 L'étude sur le terrain de la zone CG06 - Savane arbustive du sud : forte production agricole et commercialisation, petits ruminants, réalisée par le PAM immédiatement après l'atelier de zonage, montre que les très pauvres au moins, sur moins de 0,35 hectare de terre, ne produisent pas assez de manioc pour l'année, et en même temps, des besoins financiers pressants les obligent à vendre une partie de leur récolte. "La période de soudure qui affecte beaucoup plus les pauvres compte tenu de leur faible pouvoir d'achat, se situe entre septembre et novembre. C'est la période qui coïncide avec la préparation de la terre ainsi que les semis de la principale saison culturelle. Pendant cette période, les prix augmentent en raison de la non-disponibilité des produits due à l'épuisement de la production chez les ménages."

à acheter de la nourriture plus tard dans l'année pour compenser ce qu'ils ont vendu.

Nous avons pris le ménage comme point de référence. Nous n'avons pas regardé à l'intérieur du ménage pour commenter les différences en activités du point de vue du genre. Mais il est intéressant d'apprendre du Rapport de Diagnostic de SOFRECO-CERAPE (2010) que la propriété des champs est à peu près égale, mais que ce sont les femmes qui pratiquent environ 70% de l'agriculture de base, produisent environ 80% des vivres et effectuent pratiquement toute la transformation au niveau du village du manioc en fougou, etc. destiné à la vente ainsi qu'à la consommation. D'autre part, ce sont les hommes qui font 90% du travail de l'élevage des ruminants, et les femmes qui s'occupent normalement de l'élevage avicole. Les hommes font pratiquement tout le travail de la pêche, tandis que ce sont les femmes qui s'occupent de la transformation du poisson en termes de fumage et de salage, ainsi que de la vente du poisson. On ne nous dit pas si ce sont généralement les hommes qui effectuent du travail rémunéré dans les champs de leurs voisins plus aisés ou ailleurs, y compris dans les villes. En ce qui concerne l'exploitation des ressources forestières, nous sommes presque sûrs qu'en règle générale, ce sont les femmes qui s'occupent de la cueillette des produits végétaux et des chenilles etc. alors que ce sont les hommes qui font la chasse.



# Descriptif des zones de moyens d'existence

## ZONE CG01 - FORET DENSE DU NORD : cacao, fruitiers, cueillette, plantain, manioc

**Départements et districts impliqués :** **Sangha** – Souanké, Sembé, Mokeko, Ngbala; **Likouala** – Bétou, Enyelle, Dongou

Plus grande superficie de forêt du pays sur terre ferme, cette zone de l'extrême nord partage une frontière avec le Gabon, le Cameroun, la RDC et la RCA. Que ce soit en élévations plus hautes ou plus basses, les sols de cette zone sont fertiles et la culture est très productive dans la mesure où elle est effectuée par la population clairsemée. Les propriétés foncières sont relativement petites, parce que la terre doit être arrachée à la forêt grâce à un grand travail d'abattage des arbres et de brûlage, et défendue par la suite contre l'empiétement de la forêt. Les villageois plus pauvres sont embauchés par les plus aisés pour accomplir ces lourdes tâches, ces dernières années, ils ont été rejoints par des réfugiés et des immigrants de la RDC et de la RCA ainsi que par des réfugiés d'aussi loin que le Rwanda. Il est possible que l'afflux de ces personnes ait eu un certain effet, aussi bref soit-il, sur les prix des aliments locaux. Le deuxième calendrier ci-dessous indique que pour chaque mois de l'année, les ménages plus pauvres, bien que produisant des aliments de base, dépendent également du marché. Toute hausse des prix des denrées alimentaires les rendrait donc potentiellement vulnérables à l'insécurité alimentaire. Plus généralement, si l'on considère le cycle annuel normal de production et de consommation, il est probable que les ménages qui cultivent le moins de terres commenceront à manquer de stocks de manioc à partir du mois de mars, ce qui les rendra de plus en plus dépendants du marché jusqu'à la prochaine récolte vers le mois d'août, voire exposés à un stress alimentaire.

Cependant la forêt elle-même offre une richesse de produits sauvages dont l'exploitation est un élément fondamental des moyens de subsistance ici, qu'il s'agisse de la collecte de feuilles comestibles (en particulier le gnétum protéique), ou de chenilles comestibles, de champignons, d'escargots ou du gibier. Tous ces articles sont à la fois consommés et vendus. Et puis il ne faut pas oublier le bois même de la forêt, que les villageois utilisent non pas pour le bois d'œuvre, qui est une industrie commerciale, mais pour le bois de chauffage et le charbon de bois vendus dans les villes.

En outre, la forêt, qui reçoit 1500 à 1750 mm de précipitations chaque année, forme un bassin versant qui engendre de nombreux affluents des grands fleuves - Sangha, Moutaba, Ibenga, etc. Et ces cours d'eau tributaires offrent une grande richesse de poissons, de sorte que bien que la pêche soit

Principaux biens productifs (quantités estimées)	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Terre cult. : 0,5-0,75 ha Houe, machette Equipement de pêche Petits ruminants 5-10; volaille 10-20	Terre cult. : 0,5 – 2 ha Houe, machette Etagère de séchage (cacao) Pétriceuse (manioc) Equipement de pêche Petits ruminants 30+ ; porcs 30-50 (principalement des porcelets) ; volaille 15-30
Principaux aliments et leur provenance : PP = propre production : AM = achat de marché	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Manioc PP/AM Plantain PP/AM Maïs PP Arachide PP/AM Cueillette (gnétum etc.) PP Légumineuses: AM/PP Légumes PP/AM Poisson PP/AM Viande de chasse PP Viande d'élevage AM/PP	Manioc PP/AM Plantain AM/PP Maïs PP/AM Poisson AM/PP Arachide PP/AM Gnétum et autre cueillette AM Légumineuses : AM/PP Légumes PP/AM Viande d'élevage PP/AM Viande de chasse AM
Principales sources de revenus	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Vente de cultures alimentaires Vente de cueillette, gibier Vente de poisson Travail journalier rémunéré Vente de bétail et volaille Vente d'artisanat	Vente de cacao Vente de cultures alimentaires Vente de bétail et volaille Commerce frontalier
Principaux marchés desservant la zone	
Liranga, Boyélé, Pokola, Ouessou, Souanké, Kélé, Etoumbi -> -> Brazzaville	
Principaux aléas et leur périodicité	
Irrégularité des pluies, rareté	Imprévisible, mais phénomène qui se sent de plus en plus
Inondation	Tous les 2 ans à Impfondo en pleine saison des pluies
Isolement du marché – routes coupées par les pluies - difficulté d'acheminer le poisson fumé vers les marchés des villes	Chaque année en saison des pluies
Insécurité civile qui a conduit à l'effondrement des normes sociales et aux vols de manioc, de fruits des champs	Tous les ans décembre-mars ; août-septembre

primordiale dans la zone fluviale (CG09) et dans la zone de forêt inondée (CG02), dans la zone actuelle aussi la pêche est une activité importante. Si nous n'avons pas répertorié les pirogues monoxyles parmi les biens des villageois, c'est uniquement parce qu'elles ne sont pas universellement possédées, bien qu'elles appartiennent à un certain nombre de ménages vivant le long des plus grandes rivières.

La principale culture de rente de la zone est le cacao, dont la

plus grande partie est acheminée de l'autre côté de la frontière vers le Cameroun, pour y rejoindre le plus grand commerce de cacao (bien que l'insécurité dans le sud-est du Cameroun ait affecté cette industrie ces dernières années). Ce sont surtout les villageois les plus aisés qui cultivent le cacao, non seulement employant les villageois plus pauvres, mais louant même une partie de leurs terres pour augmenter leur propre superficie de plantation. Sinon, la majeure partie de la production excédentaire de la zone est échangée vers le sud, voire vers l'extrême sud : Brazzaville est le principal marché de destination. Ce commerce comprend le manioc, le plantain, le poisson fumé ou salé, et même des produits forestiers comme le houx et les chenilles - et les feuilles d'amarantacée qui sont universellement utilisées pour l'emballage de manioc transformé. Mais si le principal axe routier entre Ouessou et Brazzaville favorise ce commerce, il constitue également une liaison commerciale plus longue avec le Cameroun. Cela présente en fait un ou deux inconvénients : par exemple, les oignons du Cameroun sont nettement moins chers que dans la zone actuelle, de sorte que la production et le commerce locaux d'oignons ont été débordés. D'autres articles en question sont les arachides et les haricots du Cameroun qui entrent sur le marché d'Ouessou. En même temps, des bovins viennent également du Cameroun, tandis que des ovins viennent du Tchad, de la RCA, de la RDC ainsi que du Cameroun, et la destination principale de tous ces animaux est Brazzaville. En effet, dans la zone, alors que les petits ruminants sont très répandus, les bovins ne sont élevés que par un nombre de ménages proches des villes, pour y approvisionner le marché.

## CALENDRIER SAISONNIER POUR LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE (ZONE CG01)

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>Saisons</b>												
Saison pluvieuse												
<b>Activités principales</b>												
Production de manioc												
Production de maïs 1												
Production de maïs 2												
Production banane et plantain												
Production cacao (fruit après 3-4 ans)												
Production cultures maraichères												
Production cultures maraichères (suite)												
<b>Activités secondaires</b>												
Pêche (rivières)	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x			x x
Pêche (étangs)	x x	x x			x x	x x	x x	x x	x x	x x		
Cueillette pic	x x	x x	x x									
<b>Aléas</b>												
Difficultés pêche (ensablement, etc.)								x x	x x	x x	x x	
Inondations								x x	x x	x x	x x	
Maladies de bétail									x x	x x	x x	
<b>Légende</b>												

## CALENDRIER SAISONNIER DE L'ACCÈS AUX ALIMENTS DE BASE ET AUX SOURCES DE REVENUS DES MÉNAGES PAUVRES DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE (ZONE CG01)

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>Aliments de base</b>												
Manioc												
Banane et plantain												
Poissons												
Cueillette												
<b>Sources de revenu</b>												
Vente des produits agricoles	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Pêche	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x		x x
Cueillette de Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)			x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
<b>Dépenses</b>												
Nourriture	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Accès aux soins de santé	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Frais de scolarité	x x	x x				x x			x x	x x		
<b>Légende</b>												

## ZONE CG02 - FORET DENSE INONDEE : pêche, manioc, plantain, petit bétail

**Départements et districts impliqués :** **Likouala** – Impfondo, Liranga, Dongou, Epéna, Bouanéla; **Sangha** – Pikounda; **Cuvette** – Owando, Tchikapika, Mossaka, Loukoléla, Bokoma

La forêt dense inondée (ou 'marécageuse' ou 'inondable') présente quelques caractéristiques particulières. Les gens doivent vivre une bonne partie de l'année en harmonie avec l'eau de surface, et les maisons sont généralement construites sur pilotis, tandis que le transport se fait principalement par pirogue, à l'exception de la route principale qui mène d'Owando au sud. La rareté des terres définitivement exondables et la difficulté de leur entretien font que les propriétés foncières sont très petites tant pour les ménages plus aisés que pour les plus pauvres, et leur culture est essentiellement réservée à la subsistance de la famille, même si certains ménages plus aisés cultivent un peu de cacao. Si l'on divise le nombre d'habitants par la superficie totale de la zone, la densité de population est très faible, à peine supérieure à une personne par kilomètre carré. Cependant, il y a une forte tendance pour les gens à résider le long ou à proximité des grandes rivières, où se trouvent également les principales villes. D'après le deuxième calendrier ci-dessous, même les ménages les plus pauvres ont tendance à être autosuffisants en aliments de base et à y avoir accès toute l'année. Cela suggère que la grande majorité d'entre eux résident dans des endroits où il y a suffisamment de terres non-inondables pour produire les récoltes essentielles - mais pas assez pour les vendre aussi. (Il se peut que la dépendance à l'égard des achats soit quelque peu sous-estimée.) Dans cette situation, on peut supposer qu'il y a peu de place pour un échec de production. Par exemple, un danger pour la sécurité alimentaire pourrait venir de l'inondation (aussi rare soit-elle) de ces zones cultivables. Dans ce cas, la mesure dans laquelle les gens pourraient faire face à la pénurie de production dépendrait de l'expansion d'autres activités économiques des ménages, notamment la vente de poisson et les emplois occasionnels. On pourrait supposer que de telles hautes eaux auraient également un effet négatif sur la pêche, rendant ainsi les gens plus vulnérables.

Et en effet il s'agit d'une zone de pêche par excellence, où une bonne partie des captures de ce produit très périssable est fumée ou salée pour être conservée pour commercialiser dans le temps et à distance. Il existe néanmoins un important commerce de poisson frais vers les marchés de Liranga, Oyo, Mossaka, Bokouélé, Okombo et même jusqu'à Brazzaville (éventuellement en état congelé). Ce sont également les principaux marchés pour le poisson fumé et salé, qui peut être transporté en bateau sur le fleuve Congo. Certains commerçants se rendent dans les villages pour acheter le poisson directement aux producteurs, notamment des commerçants de la RDC qui achètent le poisson ici pour le descendre à Brazzaville, trouvant de meilleurs prix et un transport plus facile que chez eux. La plus grande partie du revenu des ménages riches et pauvres provient de la vente de poisson.

Principaux biens productifs (quantités estimées)	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Terre cult.: ~ 0,25 ha Equipement artisanal de pêche (parfois grands filets de 100-200 m. en location) Pirogue (parfois en location) Houe, machette Volaille ~ 20 Près des villes : petits ruminants 5-10, porcins 10-20 (principalement des porcelets)	Terre cult.: ~ 0,25 ha Equipement artisanal de pêche (y inclus grands filets) Pirogues Houe, machette Volaille ~ 30 Près des villes : petits ruminants 30-50, porcins 20-30 (principalement des porcelets)
Principaux aliments et leur provenance : PP = propre production : AM = achat de marché	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Manioc PP Plantain PP Poisson PP Cueillette végétale de la forêt PP Légumes AM/PP Légumineuses AM Viande d'élevage PP Viande de chasse PP	Manioc PP Plantain PP Poisson PP Cueillette végétale de la forêt AM/PP Légumes AM/PP Légumineuses AM Viande d'élevage PP Viande de chasse AM
Principales sources de revenus	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Vente de poisson Vente de cueillette Travail journalier rémunéré Vente de volaille et parfois de petits ruminants/porcins Vente de gibier Vente de nattes, autre artisanat	Vente de poisson Vente de cacao Vente de volaille et parfois de petits ruminants/porcins Vente de cueillette Commerce transfrontalier
Principaux marchés desservant la zone	
Liranga, Oyo, Owando, Bokouélé	
Principaux aléas et leur périodicité	
Isolement des marchés pendant la période de crue	Chaque année décembre-janvier
Inondation	Tous les 2 ans à Impfondo en pleine saison des pluies
Isolement du marché – routes coupées par les pluies - difficulté d'acheminer le poisson fumé vers les marchés des villes	Chaque année en saison des pluies
Insécurité civile qui a conduit à l'effondrement des normes sociales et aux vols de manioc, de fruits des champs	Tous les ans décembre-mars; août-septembre

L'équipement essentiel pour la pêche est une pirogue et un filet de petite ou grande taille. Mais certains ménages pauvres n'arrivent pas à posséder ces articles, et ils doivent les louer auprès de propriétaires plus aisés, que ce soit par un paiement en cash ou une part prise sur la prise. Ils peuvent aussi travailler directement pour des ménages plus aisés comme ouvriers agricoles pour défricher et entretenir les terres. Le volume des prises de poissons varie en fonction des saisons : il est plus élevé pendant les mois secs, lorsque les niveaux d'eau sont bas et que le débit de la rivière est plus lent, tandis que la saison des pluies et la période des crues rendent la pêche plus difficile - en mars et avril, et d'août à novembre. Mais il n'y a pas de mois où la pêche cesse, et donc une certaine quantité de poisson est toujours consommée et toujours commercialisée.

La forêt elle-même fournit la deuxième grande ressource de cette zone sous forme de plantes et d'animaux sauvages comestibles pour la consommation à domicile ainsi que pour la vente : les feuilles de gnétum protéinées et autres, insectes, mollusques, reptiles, mammifères, et miel. Il y a aussi la cueillette des feuilles marantacées universellement utilisées pour l'emballage du manioc transformé. Et le bois lui-même est exploité par les villageois, non pas pour le bois d'œuvre - c'est le domaine des opérations commerciales - mais pour le bois de chauffage et le charbon de bois qui est amené en pirogue dans les villes pour être vendu. La production de cacao est pratiquée par des personnes plus aisées qui peuvent se permettre de lui donner des terres et d'attendre

au moins trois ans pour la première récolte ; mais la zone produit beaucoup moins de cacao que dans la forêt du nord en terre ferme (zone CG01). Le cacao est exporté au Cameroun via Owando et Makoua, et en RDC via Liranga. Le bétail est élevé en petit nombre - parfois une douzaine de poules seulement - à l'exception des personnes vivant à proximité des grandes villes, où elles peuvent élever des petits ruminants et même quelques bovins pour le marché.

## CALENDRIER SAISONNIER POUR LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE (ZONE CG02)

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>Saisons</b>												
Saison pluvieuse												
<b>Activités principales</b>												
Production de manioc												
Production banane et plantain												
Production de cacao												
<b>Activités secondaires</b>												
Pêche pics	x x	x x			x x	x x	x x					x
Chasse					x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	
Cueillette	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
<b>Aléas</b>												
Inondations								x x	x x	x x	x x	
<b>Légende</b>	Préparation sol				Semis		Sarclage			Récolte		

## CALENDRIER SAISONNIER DE L'ACCÈS AUX ALIMENTS DE BASE ET AUX SOURCES DE REVENUS DES MÉNAGES PAUVRES DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE (ZONE CG02)

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>Aliments de base</b>												
Manioc												
Banane et plantain												
Poissons												
Cueillette												
<b>Sources de revenu</b>												
Vente des produits agricoles	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Pêche	x x	x x			x x	x x	x x					x
Cueillette +Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
<b>Dépenses</b>												
Nourriture	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Accès aux soins de santé	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Frais de scolarité	x x	x x				x x			x x	x x		
<b>Légende</b>	Propre production				Achat		Paiement en nature			Cueillette		

## ZONE CG03 - SAVANE ARBUSTIVE OUEST: Bovins, petits ruminants, manioc, plantain, maïs

**Départements et districts impliqués : Cuvette Ouest – Okoyo, Ewo, Mbama, Etoumbi; Cuvette – Boundji, Oyo, Owando, Makoua; Plateaux – Allembe, Abala**

La topographie de cette zone consiste de plateaux et petites plaines, et cette aire de savane offre un environnement particulièrement favorable aux bovins, avec des prairies extensives couvertes de graminées nutritives. Elle possède également des sols sablo-argileux modérément fertiles pour la production alimentaire, étant donné les précipitations relativement élevées de 1500 à 1800 mm par an, ainsi que suffisamment de superficies de forêt pour fournir une ressource importante en cueillette végétale et en gibier pour les habitants des villages. D'autre part, la zone souffre de l'inconvénient d'être éloignée des principaux centres commerciaux du sud du pays, avec en plus des routes mal entretenues pour le transport des marchandises.

Il existe un fossé marqué entre les producteurs plus aisés et plus pauvres. Les premiers cultivent beaucoup plus de terres que les agriculteurs pauvres, et certains d'entre eux parviennent encore à louer des tracteurs même si le service gouvernemental est en suspens. En même temps, ils paient pour le travail de leurs co-villageois plus pauvres. En générale, les populations pauvres peuvent apparemment se nourrir toute l'année au moins avec du manioc, ils ont besoin d'avoir recours au marché pour d'autres produits de base - plantain, maïs - pendant une partie de l'année lorsque leurs propres stocks sont épuisés. Il est probable que parmi les ménages les plus pauvres il y a ceux qui ne cultivent pas suffisamment de terres et qui subissent une pression financière encore plus forte (et potentiellement un stress alimentaire) car ils doivent acheter du manioc dans une période précédant la prochaine récolte vers novembre. D'autre part, si l'on voit les plus aisés acheter des denrées de base sur le marché, ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas de loin autosuffisants, mais parce qu'ils veulent profiter immédiatement de leur récolte pour en faire un revenu pour capitaliser des autres activités, surtout le commerce. Ils calculent qu'il vaut la peine de dépendre du marché des produits de base à une date ultérieure.

Mais bien sûr, c'est le bétail, et en particulier les bovins, qui apporte la plus grande part des revenus aux plus riches. Bien que la zone soit située loin de Brazzaville ou des grands marchés du Gabon, la demande de viande dans les villes soutient un important commerce de bétail dans les deux sens. Ce qui peut-être plus surprenant, c'est que la demande de produits alimentaires de Brazzaville est également si importante que le manioc, le plantain et les produits forestiers arrivent également de cette zone. (Il convient de rappeler qu'environ un tiers de la population nationale réside à Brazzaville seulement.) Cependant, les ménages les plus pauvres, qui ont peu de récoltes excédentaires à vendre et relativement peu de bétail, survivent en prenant toute une série d'activités dans lesquelles la vente limitée de manioc (y compris le manioc transformé – fofou - qui est commercialisé au Gabon) et de petit bétail, mais aussi la

Principaux biens productifs (quantités estimées)	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Terre cult.: 0,25-0,5 ha Houe, machette Equipement de pêche artisanale Bovins 1-3, petits ruminants 6-12, porcins 2-4, volaille 10-25	Terre cult.: 2-5 ha Houe, machette (Tracteurs en location chez des particuliers) (Equipement de pisciculture chez des particuliers) Bovins 20-50, petits ruminants 60-100, volaille 30-50
Principaux aliments et leur provenance : PP = propre production : AM = achat de marché	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Manioc PP Plantain PP/AM Maïs PP/AM Poisson PP/AM Cueillette végétale PP Légumes AM/PP Viande de chasse PP	Manioc PP/AM Plantain PP/AM Maïs PP/AM Poisson AM/PP Cueillette végétale AM Légumes PP Viande d'élevage PP Viande de chasse AM
Principales sources de revenus	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Vente des vivres Vente de cueillette Vente du gibier Vente de manioc transformé Travail journalier rémunéré Vente de poisson Vente de la volaille, petits ruminants Petit commerce	Vente des bovins Vente des vivres Vente des petits ruminants Vente de poisson fumé Vente de la volaille Commerce
Principaux marchés desservant la zone	
Ewo, Boundji, Makoua, Owando, Okoyo	
Principaux aléas et leur périodicité	
Rien à signaler	

vente de cueillette et de gibier, le travail salarié sur les terres des voisins plus aisés. Et aussi la vente du poisson (surtout sous la forme fumée et salée), car bien que cette zone soit en grande partie hors de portée des grands fleuves du pays, il y a beaucoup de poissons dans les plus petits cours d'eau, y compris ceux qui se jettent dans la rivière Kouyou. En même temps, les gens plus aisés pratiquent de plus en plus la pisciculture.

## CALENDRIER SAISONNIER POUR LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE (ZONE CG03)

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>Saisons</b>												
Saison pluvieuse	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
<b>Activités principales</b>												
Production de manioc (cycle sur 16 mois)	■	■				■	■	■	■	■	■	■
Production banane et plantain							■	■	■	■	■	■
Production banane et plantain (suite)								■	■	■	■	■
Production de maïs		■	■	■				■	■	■	■	■
Production cultures maraichères						■	■	■	■	■	■	■
<b>Activités secondaires</b>												
Production bovins	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Production petits ruminants	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Production porcins	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Production volaille	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
<b>Aléas</b>												
<b>Légende</b>		■ Préparation sol				■ Semis		■ Sarclage			■ Récolte	

## CALENDRIER SAISONNIER DE L'ACCÈS AUX ALIMENTS DE BASE ET AUX SOURCES DE REVENUS DES MÉNAGES PAUVRES DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE (ZONE CG03)

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>Aliments de base</b>												
Manioc	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Banane et plantain	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Maïs	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Maraichage	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
<b>Sources de revenu</b>												
Vente des produits agricoles	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Vente gibier					x x	x x	x x	x x	x x	x x		
Cueillette +Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Vente bétail/produits animaux	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
<b>Dépenses</b>												
Nourriture	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Fêtes												x x
Frais de scolarité										x x		
<b>Légende</b>		■ Propre production			■ Achat		■ Paiement en nature			■ Cueillette		

## ZONE CG04 - SAVANE HERBEUSE CENTRALE : production excédentaire de manioc, igname, pomme de terre

**Départements et districts impliqués : Plateaux – Abala, Ollombo, Ongogni, Gamboma, Mpouya, Makotimpoko, Lékana, Ngo, Djambala, Mbon; Pool – Ngabé, Ignié, Goma Tsé-Tsé**

Comme son nom l'indique, il s'agit d'une zone de production alimentaire par excellence, considérée comme un " panier de pain " dans le pays. Ceci est dû à la combinaison de la climatologie et des sols, mais aussi à sa ligne de route directe vers le marché le plus important du pays : Brazzaville. La nature permet, la demande du marché encourage. La zone est couverte d'isohyètes qui s'élèvent des précipitations d'environ 1550 mm par an à l'est à plus de 2000 mm dans l'environ de Djambala à l'ouest. Les sols sablo-argileux sont modérément fertiles à fertiles. Et la population est modérément dense à dense. Mais ce n'est pas seulement la fertilité du sol qui détermine la densité de population, mais aussi le réseau routier : bien que les terres cultivables ne manquent pas, les gens ont tendance à se concentrer près des routes principales parce que cela leur donne un grand avantage dans le commerce de leurs produits excédentaires - et c'est une zone d'excédent. Nous constatons que même les ménages plus pauvres cultivent généralement suffisamment de terres pour leur donner assez de manioc pour l'année, entre autres produits ; et le deuxième calendrier ci-dessous semble confirmer qu'ils ne semblent pas avoir besoin de recourir au marché pour le manioc. Par conséquent, dans des circonstances normales, on ne s'attend pas à ce qu'ils souffrent d'insécurité dans leur approvisionnement alimentaire de base.

Les deux grands produits commercialisés de la zone sont le manioc et les ignames. Les grandes exploitations des paysans les plus aisés se prêtent à l'utilisation de tracteurs. Si la pomme de terre apparaît également au nom de la zone, ce n'est pas parce qu'elle dépasse le volume de maïs et d'arachide, mais parce que la zone est connue comme étant le plus grand producteur du pays pour ce produit. Il y a aussi une production limitée de cultures de niche - tabac, cacao, et café robusta dans les localités s'élevant au-dessus de 800 mètres notablement à l'ouest.

Entre-temps, les petites propriétés foncières des populations pauvres signifient qu'ils ont besoin d'autres revenus et qu'il y a donc toujours une main-d'œuvre prête à être employée pour le travail quotidien dans les champs. En effet, certains travailleurs cherchent des emplois plus loin, que ce soit dans l'industrie de la pêche au nord ou dans l'économie très active du complexe Pool-Bouenza (zone CG06). Brazzaville, à l'extrémité sud de la zone, offre également des possibilités d'emploi aux populations rurales des environs lorsqu'elles sont saisonnièrement moins actives dans les activités agricoles. Dans la partie orientale de la zone, il existe un certain commerce de charbon de bois et de planches de bois fabriquées par les villageois à travers la frontière de la RDC.

Principaux biens productifs (quantités estimées)	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Terre cult.: 0,8-2 ha Tracteur en location Houe, machette Equipement de transformation de manioc (foufou) en location Equipement de pêche artisanale Bovins 2-5, petits ruminants 10-20, porcins 6-12 Volaille (nombre non spécifié)	Terre cult.: 10+ ha Tracteur possédé ou en location Houe, machette Equipement de transformation de manioc (foufou) Equipement de pêche artisanale Bovins 10+, petits ruminants 20+, porcins 10+ Volaille (nombre non spécifié)
Principaux aliments et leur provenance : PP = propre production : AM = achat de marché	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Manioc PP Maïs PP/AM Igname PP Arachide PP Légumes PP/AM Viande élevée AM	Manioc PP/AM Maïs AM Igname PP/AM Légumes AM/PP Viande élevée PP/AM Poisson AM
Principales sources de revenus	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Vente des vivres Travail journalier rémunéré Vente de volaille Vente de petits ruminants Petit commerce Vente de charbon de bois	Vente de manioc Vente d'igname Vente de bétail Vente de manioc transformé Vente de poisson, y compris produit de la pisciculture Commerce
Principaux marchés desservant la zone	
Brazzaville, Ngo, Makotimpoko, Bouemba, Mpouya	
Principaux aléas et leur périodicité	
Vents violents	Tous les 5 ans, saison des pluies
Conflits socio-politiques	Au sud de la zone pendant les années récentes

Certains villageois font aussi le commerce du poisson en achetant du poisson frais et fumé dans les villages de pêcheurs sur le fleuve Congo (zone CG09) et en le revendant. Mais la pêche dans la zone est une activité très mineure.



## CALENDRIER SAISONNIER POUR LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE (ZONE CG04)

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>Saisons</b>												
Saison pluvieuse												
<b>Activités principales</b>												
Production de manioc												
Production de maïs												
Production d'igname												
<b>Activités secondaires</b>												
Production bovins	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Production petits ruminants	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Production volaille	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
<b>Aléas</b>												
Vent violent	x x	x x	x x	x x	x x				x x	x x	x x	x x
<b>Légende</b>		Préparation sol				Semis		Sarclage			Récolte	

## CALENDRIER SAISONNIER DE L'ACCÈS AUX ALIMENTS DE BASE ET AUX SOURCES DE REVENUS DES MÉNAGES PAUVRES DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE (ZONE CG04)

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>Aliments de base</b>												
Manioc												
Maïs												
Igname												
Arachides												
<b>Sources de revenu</b>												
Vente des produits agricoles	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Vente bétail/produits animaux	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Cueillette +Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Travail journalier	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
<b>Dépenses</b>												
Nourriture	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Accès aux soins de santé	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Frais de scolarité									x x	x x	x x	x x
Fêtes	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
<b>Légende</b>		Propre production			Achat		Paiement en nature			Cueillette		

## ZONE CG05 - FORET DENSE DU CHAILLU : arachide, plantain, fruits de safoutier, manioc, petits ruminants

**Départements et districts impliqués : Lékoumou – Zananga, Sibiti; Bouenza – Tsiaki; Niari – Moutamba, Divinié, Nyanga**

Le massif du Chaillu chevauche le Congo et le sud-est du Gabon. Du côté congolais, les zones cultivées les plus élevées ont une altitude d'environ 600 à 800 mètres. Les précipitations varient du sud au nord de 1400 à 1800 mm par an, et les sols sablo-argileux sont modérément fertiles. La zone a une densité de population assez faible si l'on divise le nombre par la superficie totale de la zone ; mais le mode d'occupation des villages autant que des villes favorise fortement la proximité aux routes principales, bien que le district de Divinié semble plus également peuplé. La population rurale utilise son environnement de quatre façons : en cultivant des cultures vivrières, en cultivant des cultures de rente spécialisées, en élevant du bétail et en exploitant les nombreuses ressources sauvages de la forêt. Dans tout cela, les recettes monétaires dépendent en fin de compte des ventes de produits aux populations des villes, et ici la zone souffre d'un désavantage significatif dans son éloignement des grands marchés, notamment à Dolisie et Pointe-Noire, une situation aggravée par le mauvais état des routes. Le commerce transfrontalier avec le Gabon ne compense que partiellement cette situation.

Les principales cultures de base sont le manioc et le plantain, et en termes de disponibilité alimentaire de base, il apparaît que les ménages plus pauvres sont au moins généralement en sécurité pendant toute l'année pour le manioc. L'arachide, produit en volume important, peut être considéré à la fois comme une culture de consommation et de rente, tout comme les cultures maraichères. En outre, l'on produit des ignames qui, dans cette région montagneuse, sont de type différent des tubercules longs d'autres régions : ici, elles sont rondes, comme les ignames sauvages de la forêt. De très grandes quantités de manioc et de plantain sont acheminées au Gabon : Des commerçants gabonais avec de gros camions attendent aux postes frontaliers que les producteurs leur apportent les approvisionnements. Mais les négociants parviennent aussi à obtenir des quantités substantielles

La principale culture commerciale est le café, principalement le robusta, mais avec un peu d'arabica cultivé dans les endroits les plus élevés et les plus tempérés. Il existe une industrie locale de torréfaction et de mouture des grains de café et de mise en paquets du produit pour la vente dans les villes jusqu'à Dolisie. Il y a quelques plantations de cacao et de palmiers à huile, mais l'environnement n'est en fait pas particulièrement favorable à la culture du palmier à huile à grande échelle. Les fruits cultivés incluent particulièrement le safoutier (*Dacryodes edulis*), un produit huileux habituellement cuit pour la consommation.

Principaux biens productifs (quantités estimées)	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Terre cult.: 0,5-1 ha Houe, machette Equipement de transformation de manioc (foufou) en location Petits ruminants 10-15, Volaille 5-10	Terre cult.: 2-5 ha Tracteur en location Houe, machette Equipement de transformation de manioc (foufou) Etang de pisciculture Bovins 10-20, petits ruminants 15-30, porcins 10-30 (porcelets inclus) Volaille 30-50+

Principaux aliments et leur provenance : PP = propre production : AM = achat de marché	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Manioc PP Plantain PP/AM Arachide PP Igname PP/AM Légumes PP Produits de cueillette forestière PP Viande de chasse PP	Manioc PP/AM Plantain PP/AM Arachide PP/AM Igname Légumes PP/AM Viande élevée PP/AM Produits de cueillette forestière AM Poisson AM

Principales sources de revenus	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Vente des vivres Vente de cueillette et gibier Travail journalier rémunéré Vente de volaille et petits ruminants Artisanat	Vente de vivres Vente d'arachide Vente de bétail et de volaille Vente de café (localisée) Commerce

Principaux marchés desservant la zone	
Bambama, Zananga, Komono, Mosse, Moutambo, Mossendjo, Divinié, Nyanga; marchés forains – Sibiti-Mayéyé-Komono	
Principaux aléas et leur périodicité	
Vents violents, tornades	Tous les ans, saison des pluies
Feux de brousse	Tous les ans, saison sèche
Destruction des cultures par les éléphants	Tous les ans, toutes saisons

Les possessions de bétail sont relativement modestes, en particulier parmi les ménages les plus pauvres, bien que les mieux nantis tirent des revenus importants de la vente, notamment de petits ruminants, aux deux villes congolaises et au Gabon. Les bovins (de type N'Dama et Lagune), en revanche, ont tendance à être commercialisés dans la zone, avec Sibiti comme centre principal. Les négociants viennent souvent directement chez les producteurs. Un certain nombre de villageois se spécialisent dans une certaine mesure dans l'élevage de volailles dans le style moderne, appartenant à une Société d'Éleveurs. Ils peuvent élever plusieurs centaines de poulets.

La forêt offre entre autres des feuilles de gnétum, des champignons, des chenilles, des fruits sauvages, du miel, des lianes utilisées dans l'artisanat et du gibier. Tous ces produits sont commercialisés. Il y a aussi un peu d'exploitation artisanale de l'or.

## CALENDRIER SAISONNIER POUR LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE (ZONE CG05)

	Jan	Feb	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>Saisons</b>												
Saison pluvieuse		■	■	■	■	■				■	■	■
<b>Activités principales</b>												
Production de manioc (cycle de 16 mois)	■	■			■	■	■	■	■	■	■	■
Production de manioc (suite)	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Production d'arachide	■	■	■	■								
Production d'igname	■	■	■			■	■	■	■	■	■	■
Production cultures maraichères				■	■	■	■	■	■			
Production banane et plantain (nouveau)	■	■	récolte continue					■	■	■		
<b>Activités secondaires</b>												
Production petits ruminants	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Production porcins	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Production volaille	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
<b>Aléas</b>												
Vent violent			x x	x x								
Feu de brousse									x x	x x		
Destruction cultures (éléphants)	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
<b>Légende</b>	■ Préparation sol		■ Semis			■ Sarclage		■ Récolte				

## CALENDRIER SAISONNIER DE L'ACCÈS AUX ALIMENTS DE BASE ET AUX SOURCES DE REVENUS DES MÉNAGES PAUVRES DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE (ZONE CG05)

	Jan	Feb	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>Aliments de base</b>												
Manioc	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Arachides	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Fruits et légumes	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
<b>Sources de revenu</b>												
Vente des produits agricoles	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Vente bétail/produits animaux	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Cueillette	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Chasse	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
<b>Dépenses</b>												
Nourriture	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Frais de scolarité								x x	x x	x x	x x	x x
Fêtes												x x
<b>Légende</b>	■ Propre production				■ Achat		■ Paiement en nature			■ Cueillette		

## ZONE CG06 – SAVANE ARBUSTIVE DU SUD : forte production agricole et commercialisation, petits ruminants

**Départements et districts impliqués :** **Niari** – Nyanga, Kibangou, Makana, Londé Ioua Kayes, Kimongo, Louvakou, Banda; **Bouenza** – Loudima; **Lekoumou** – Sibiti; **Bouenza** – Tsiaki; **Pool** - Kimba, Vindza

C'est une zone de savane arbustive avec galeries forestières occasionnelles. Mais la topographie est très variée, des hautes terres aux basses terres en passant par des plaines et des plateaux. D'autre part, ce qui unit la zone est une densité de population généralement élevée. Cela résulte à son tour de la combinaison de deux facteurs puissants : la fertilité des sols et la proximité des principaux marchés du pays. Il ne s'agit pas seulement des deux grandes villes du pays, Brazzaville et Pointe-Noire, mais aussi d'une chaîne de petites villes sur la route nationale qui relie les deux grandes villes. Ensemble, ces marchés répondent à la demande de plus de la moitié de la population du pays, c'est-à-dire de la majeure partie de la population urbaine du pays. Il est vrai que cette demande se fait sentir dans tout le pays, mais c'est bien sûr la zone actuelle, traversée par les trois quarts environ de la route principale, qui en bénéficie le plus (y compris une réduction moindre sur les prix aux producteurs ruraux en raison des distances comparativement restreintes de transport). Cependant, les terres normalement cultivées par les ménages les plus pauvres sont insuffisantes même pour leur permettre de satisfaire leurs besoins alimentaires de base en manioc. Par conséquent, même sans les graves perturbations de la production et de la commercialisation au cours des dernières années de conflit, on peut supposer que ces personnes dépendent dans une large mesure des revenus en espèces hors de la ferme, notamment de la main-d'œuvre occasionnelle pour leurs voisins plus aisés. Par conséquent, leur statut en matière de sécurité alimentaire est au mieux marginal.

Avec une variété de sols mixtes argileux, sablonneux, calcaires et latéritiques, et pluviométrie d'environ 1500 mm par an, l'écologie ainsi que le marché encouragent les petits exploitants à produire une grande variété de cultures : aliments de base (manioc, plantain, igname, patate douce), aliments complémentaires qui sont aussi des cultures de rente (haricots, petits pois) ainsi que toute une gamme de fruits (banane douce, mangues et safoutier en plus grand volume, mais aussi litchi, fruits de la passion, oranges, citrons, mandarines). Et puis il y a la culture maraîchère (oignons, chou, tomate, ciboule, aubergines, piment, gombo etc.). Toutes ces cultures doivent avoir lieu sur des propriétés foncières assez limitées par rapport à d'autres zones, pas plus d'un demi-hectare pour les ménages plus pauvres et généralement environ 2 hectares pour les ménages plus aisés. Il y a aussi les produits de la cueillette des zones forestières (les feuilles comestibles et protéiques de gnetum (*Gnetum africanum*) - et les fruits, champignons, chenilles, miel etc.). Enfin, nous devons inclure les noix de palmiers sauvages, pour l'extraction de l'huile de palme (en fait, il existe aussi quelques cultures de palmiers avec des espèces

Principaux biens productifs (quantités estimées)	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Terre cultivée : 0,25 – 0,5 ha Outils manuels Equipement de pêche Bovins 1-5 ; petits ruminants 2-10 ; porcins 2-5 ; volaille 5-10	Terre cultivée : 1 – 3 ha Tracteur de location Outils manuels Equipement de pêche Equipements de transformation de location Bovins 6-20 ; petits ruminants 12-50 ; porcins 6-15 ; volaille 11-30
Principaux aliments et leur provenance : PP = propre production ; AM = achat de marché	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Manioc : PP/AM Plantain : PP Haricots et petits pois : PP/AM Arachide : PP/AM Légumes : PP/AM Fruits, y compris banane : PP Cueillette : PP Poisson, viande : PP/AM	Manioc : PP/AM Plantain : AM Haricots et petits pois : AM Arachide : PP/AM Légumes : PP Fruits : AM Cueillette : AM Poisson, viande : PP/AM
Principales sources de revenus	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Vente de cultures Vente de bétail et volaille Vente de poisson (frais, fumé) Travail journalier rémunéré Petit commerce Vente de cueillette Vente de boissons locales	Vente de cultures Vente de bétail et volaille Petit commerce et commerce frontalier
Principaux marchés desservant la zone	
Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Mdingou, Mouyondzi, Loutété, Kinkala, Loudima, Bouansa	
Principaux aléas et leur périodicité	
Inondation dans le district de Loudima (Bouenza)	Quelque part chaque année, chaque trois ans en zone de Mouindi
Insécurité civile	Tous les 5 ans au rythme électoral; récemment intense
Flambée de prix	Chaque année
Maladie mosaïque au manioc Maladie pourridés au tubercules	Dans n'importe quel mois Dans n'importe quel mois
Feux clandestins de brousse	Une fois par an en saison sèche

améliorées).

En ce qui concerne le bétail, l'accent est mis sur les petits ruminants, sans doute encore une fois parce que la forte demande des villes donne des prix attractifs pour les producteurs. Mais il y a aussi un nombre important de bovins, avec même des ménages plus pauvres qui en élèvent quelques-uns ; on aurait par contre pu s'attendre à un nombre plus élevé de volaille, à moins que le marché ne soit déjà inondé par de gros producteurs près de Brazzaville et dans la zone CB08 pour Pointe-Noire. Quoi qu'il en soit, les ventes de bétail offrent à la fois aux ménages plus aisés et aux ménages plus pauvres un revenu qui arrive en deuxième position après leurs ventes de cultures, pour les plus pauvres au moins, il faut ajouter les ventes de poisson. A part une pisciculture croissante, celles-ci proviennent des captures fluviales, la plupart commercialisées sous forme fumée ou salée. Il y a beaucoup de rivières à travers toute la zone : le cours haut de la Kouilou (le cours bas est inclus dans la zone

spéciale de pêche fluviale CB09), Niari, Louessé, Nyanga, Louboulou, Bouenza, Loudima, Louvakou, Loutété, Ndouo, Dzouéké, Loufoukari, Djoué.

La population rurale entreprend d'autres activités génératrices de revenus en dehors de la ferme. Pour les plus riches, il s'agit principalement d'une question de commerce, qu'il s'agisse de petits commerces de détail locaux ou, pour ceux qui résident relativement loin à l'ouest ou à l'est, de commerce un peu plus important à travers les frontières du Gabon et de la RDC respectivement. Pour les pauvres, un pilier est le travail journalier rémunéré, notamment pour les agriculteurs plus aisés dont la culture intensive les incite à employer de la main-d'œuvre supplémentaire. La cueillette offre une source "gratuite" de produits à vendre, bien que la collecte et le traitement des articles, dans le cas de l'huile de

palme et du charbon de bois, exigent un investissement de main-d'œuvre. La zone a souffert de troubles civils, particulièrement intenses ces dernières années, ce qui a inévitablement perturbé dans une certaine mesure les activités des agriculteurs. Dans quelle mesure révélera sans doute l'enquête de terrain sur l'économie des ménages dans cette zone de moyens d'existence, en cours au moment de la rédaction du présent rapport.

## CALENDRIER SAISONNIER POUR LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE (ZONE CG06)

	Jan	Feb	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>Saisons</b>												
Saison pluvieuse	[Barre bleue couvrant Jan à Mai et Oct à Dec]											
<b>Activités principales</b>												
Production de manioc												
Production de manioc (suite)												
Production d'arachide et haricot												
Production haricot (1er cycle)												
Production petit pois												
Production petit pois (suite)												
Production banane et plantain												
Production banane et plantain (suite)												
Production banane et plantain (suite)												
Cultures fruitières												
Cultures fruitières (suite)												
Productions légumières												
Productions légumières (suite)												
Productions légumières (suite)												
<b>Activités secondaires</b>												
Elevage volailles	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Elevages ovins et caprins	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Elevage bovin	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Elevage porcin	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Pisciculture	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Pêche	x x	x x			x x	x x	x x	x x	x x	x x		
Cueillette +Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
<b>Aléas</b>												
Maladies et ennemis des culture	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Feux clandestins de brousse							x x	x x	x x			
Inondations			x x	x x							x x	x x
<b>Légende</b>		Préparation sol				Semis		Sarclage			Récolte	

## CALENDRIER SAISONNIER DE L'ACCÈS AUX ALIMENTS DE BASE ET AUX SOURCES DE REVENUS DES MÉNAGES PAUVRES DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE (ZONE CG06)

	Jan	Feb	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>Aliments de base</b>												
Manioc	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production
Arachide	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production
Legumes	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production
Banane et Plantain	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production
Haricots et petits pois	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production
Fruits	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production
Poissons	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production
Elevages avicole, bovins, ovins, porcins et	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production	Propre production
Cueillette	Cueillette	Cueillette	Cueillette	Cueillette	Cueillette	Cueillette	Cueillette	Cueillette	Cueillette	Cueillette	Cueillette	Cueillette
Gibier	Cueillette	Cueillette	Cueillette	Cueillette	Cueillette	Cueillette	Cueillette	Cueillette	Cueillette	Cueillette	Cueillette	Cueillette
<b>Sources de revenu</b>												
Vente des produits agricoles	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Vente de charbon de bois	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Vente produits de la cueillette	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Aide familiale	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Pêche et chasse						x x	x x	x x	x x			
Travail journalier rémunéré	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
<b>Dépenses</b>												
Nourriture	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Accès aux soins de santé	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Frais de scolarité	x x	x x				x x			x x	x x		
<b>Légende</b>		Propre production			Achat			Paiement en nature				Cueillette

## ZONE CG07 - FORET DENSE DU MAYOMBE : plantain, ananas, fruitiers et manioc

**Départements et districts impliqués :** Kouilou – Mvouti, Kakamoéka, Madingo-Kayes, Hinda, Nzambi; Niari – Louvakou

Les hautes terres du Mayombé font partie d'une chaîne de basses montagnes qui s'étend vers la RDC et Kabinda-Angola au sud et vers le Gabon au nord. Il existe une réserve de faune à l'extrémité ouest de la zone actuelle et la forêt du Mayombé fait l'objet d'un programme international de gestion environnementale depuis 2008. Les précipitations varient entre 1400 mm par an aux extrémités sud et nord et 1900 mm dans la région centre-est. Les sols sont argileux et latéritiques, et ils sont fertiles. Les températures sont modérées.

C'est la quatrième zone du nord au sud basée sur la forêt dense, et comme la plus méridionale de ces zones, Mayombé a le plus grand avantage en termes de commercialisation du surplus : elle se situe juste au nord de la plaine côtière avec sa forte population urbaine et semi-urbaine le long du littoral, et juste au sud et à l'ouest de la zone économiquement dynamique de Bouenza – Niari avec sa route principale et chaîne de villes. Une grande partie de la zone, surtout à l'ouest, est à peine peuplée, tandis que la population est fortement concentrée le long de deux axes : la rivière Kouilou au nord jusqu' à la plus grande ville de la zone, Kakamoéka, et la route principale et la ligne ferroviaire parallèle qui va de Bouenza (en fait de Brazzaville) à Pointe-Noire. L'ensemble de ces facteurs constitue une zone de forte production et de commercialisation avantageuse des produits excédentaires. Seul le mauvais état du réseau routier hors de la grande route entrave le commerce maximal, surtout en saison des pluies. En outre, les concentrations de la population rurale, y compris les nouveaux arrivants de l'extérieur de la zone vers les aires rurales, conduisent à la déforestation.

Les principaux aliments de base sont le plantain, le manioc et le taro. Il apparaît que compte tenu de la superficie des terres qu'ils cultivent, avec l'équilibre entre manioc et plantain, et de leurs activités génératrices de revenus, les ménages plus pauvres ont normalement un accès sûr à la nourriture de base, même s'ils ont tendance à recourir au marché du manioc pendant le dernier trimestre de l'année.

En dehors de celles-ci, la zone est spécialisée dans les ananas et les fruits des arbres, car la demande du marché justifie la mise à disposition de terres pour ces produits. L'ananas a été une culture en expansion particulièrement rapide, et il est possible de voir des plantations autour de la plupart des villages aujourd'hui. En termes de bétail, l'élevage est plutôt modéré dans cette zone, avec pratiquement pas de bovins, et seuls les plus aisés tirent des bénéfices importants de la vente des petits ruminants. Il est peut-être surprenant de constater que, compte tenu de la proximité relative des populations urbaines, la production avicole n'est pas impressionnante : c'est peut-être dû à la concurrence de

### Principaux biens productifs (quantités estimées)

Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Terre cult.: 0,5-1 ha Houe, machette Petits ruminants 6-12, porcins 2-5, volaille 5 -10	Terre cult.: 2-5 ha Houe, machette Equipement de transformation du manioc Petits ruminants 30-50, porcins 15-30 avec les porcelets, volaille 20-50

### Principaux aliments et leur provenance : PP = propre production : AM = achat de marché

Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Plantain PP Manioc PP Taro PP Ignose PP Produits de cueillette forestière PP Ananas et fruits d'arbre PP/AM Viande de chasse PP Viande d'élevage AM/PP	Plantain AM/PP Manioc PP/AM Taro PP Ignose PP Produits de cueillette forestière AM Ananas et fruits d'arbre PP/AM Viande d'élevage PP/AM

### Principales sources de revenus

Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Vente des cultures de base Travail journalier rémunéré Vente de cueillette Vente de gibier Petit commerce	Vente des cultures de base Vente de bétail Vente de manioc transformé Commerce

### Principaux marchés desservant la zone

Pounga, Kakamoéka, Madingo-Kayes, Nzambi, Bilala, Louvoulou, Louvakou

### Principaux aléas et leur périodicité

Inondation	Aléatoire, saison des pluies
Eboulements	Aléatoire, saison des pluies
Tempêtes (vents violents)	Aléatoire, saison des pluies

producteurs spécialisés situés encore plus près des marchés côtiers ou de l'ensemble de la chaîne de villes de Bouenza-Niari.

D'autre part, l'exploitation des richesses de la forêt est un élément fondamental de l'économie rurale, tant pour la consommation domestique que pour la vente. Cela inclut toute la panoplie de produits cités pour les autres zones forestières dans ce rapport : végétaux, y compris les lianes pour l'artisanat, les insectes, les mollusques, les champignons, les reptiles, les mammifères, le bois de chauffage et le charbon de bois, et les poissons. Ce dernier est à une échelle relativement petite, dans les petites rivières et ruisseaux qui traversent le territoire. En plus, il y a des piscicultures. La pêche comme vocation sur le grand fleuve qui donne son nom au département, le Kouilou, forme l'extension ouest de la zone de pêche de grandes rivières CG09.

## CALENDRIER SAISONNIER POUR LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE (ZONE CG07)

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>Saisons</b>												
Saison pluvieuse												
<b>Activités principales</b>												
Production de manioc												
Production de banane et plantain												
Production d'ananas												
Production arbres fruitiers												
<b>Activités secondaires</b>												
Production petits ruminants	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Chasse	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Pêche	x x	x x			x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Cueillette +Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
<b>Aléas</b>												
Vent violent			x x	x x	x x				x x	x x	x x	
Inondations			x x	x x	x x				x x	x x	x x	
<b>Légende</b>			Préparation sol			Semis		Sarclage			Récolte	

## CALENDRIER SAISONNIER DE L'ACCÈS AUX ALIMENTS DE BASE ET AUX SOURCES DE REVENUS DES MÉNAGES PAUVRES DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE (ZONE CG07)

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>Aliments de base</b>												
Manioc												
Banane et plantain												
Ananas												
PFNL												
<b>Sources de revenu</b>												
Vente des produits agricoles	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Cueillette +Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
<b>Dépenses</b>												
Nourriture	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Frais de scolarité									x x	x x		
Fêtes	x											x
<b>Légende</b>			Propre production			Achat		Paiement en nature			Cueillette	



## ZONE CG08 - PLAINE COTIERE : pêche maritime et lacustre artisanale, maraîchage, élevage avicole, manioc

**Département et districts impliqués : Kouilou – Hinda, Mvouti, Kakamoéka, Madingo-Kayes, Nzambi, Tchiamba-Nzassi**

Cette zone côtière possède également un arrière-pays important, mais peu peuplé. La grande majorité de la population réside dans une bande côtière le long de l'autoroute principale de Pointe-Noire à Nzassi à la frontière de Cabinda, et dans l'autre sens sur la route secondaire de Pointe-Noire à Nzambi. Au sens économique aussi, " toutes les routes mènent à Pointe-Noire " : la population de cette deuxième ville du pays dépasse largement la population rurale de la zone ainsi que la population des agglomérations assez grandes pour être qualifiées d'urbaines. Normalement, nous définirions la population "rurale" comme vivant dans des villages plutôt que dans des villes. Mais ici, la définition est floue, et il est peut-être préférable de décrire les parties habitées non-urbaines de la zone comme étant périurbaines et semi-urbaines. Si l'on fait abstraction du secteur de la pêche dominante, le contenu de la boîte à gauche doit être vu sous cet angle. Les nombreux zéros dans les possessions des pauvres ne dénotent pas nécessairement une pauvreté absolue, mais plutôt des circonstances et des choix individuels différents. Par exemple, un ménage villageois qui n'a pas de terre doit normalement être considéré comme étant en situation de misère, mais ici, bien que certainement pauvre, il peut gagner une vie acceptable en travaillant dans la zone urbaine voisine dans le service domestique (par exemple comme gardiens), dans le transport et en divers travaux journaliers non qualifiés (y inclus de la pêche). Toutefois, cela ne veut pas dire que certains des ménages les plus pauvres ne luttent pas pour obtenir le niveau de vie minimum, et cela peut même inclure l'incertitude quant à la provenance du prochain repas.

La logique est similaire en ce qui concerne la propriété du bétail. Toutefois, il est à noter que nous ne sommes pas en mesure de donner une estimation du nombre de volailles détenues. Parmi les différents animaux d'élevage, la volaille est sans aucun doute la principale source de revenus, mais les investissements dans l'élevage avicole sont très variés. Certaines personnes peuvent n'en garder qu'une poignée pour la consommation domestique, la plupart en garderont en surplus pour le marché, mais là, la différence se situe entre des dizaines et des centaines - une sorte d'industrie avicole de basse-cour. Cependant, lorsque nous arrivons à la propriété de milliers de poules, nous entrons dans le domaine des spécialistes quasi urbains.

Si l'on laisse toujours de côté l'industrie dominante de la pêche artisanale, dans le secteur agricole, l'autosuffisance en manioc est l'un des principaux objectifs, même ici, comme quasiment partout dans le pays. Mais là encore, une partie de la production est vendue, notamment sous forme de manioc transformé. Dans le cas contraire, le secteur est dominé par

Principaux biens productifs (quantités estimées)	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Terre cult.: 0-1 ha Houe, machette Equipement de pêche possédé et en location (pirogue, filet, nasse) Equipement de transformation du manioc possédé et en location Bovins 0-3, petits ruminants 0-10, porcins 0-20, aulacodes 0-5, Volaille (nombre indéterminé)	Terre cult.: 1-3 ha Houe, machette Equipement de pêche possédé (pirogue, filet, nasse) Equipement de transformation du manioc possédé Bovins 5-20, petits ruminants 15-30, porcins 25-100 avec les porcelets, lapins 5-20 Volaille (nombre indéterminé)
Principaux aliments et leur provenance : PP = propre production : AM = achat de marché	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Manioc PP Poisson PP/AM Légumes PP Produits de cueillette (gnétum) PP Gibier PP/AM Plantain PP/AM	Manioc PP/AM Poisson PP/AM Gibier AM Viande d'élevage PP Légumes PP/AM Produits congelés AM
Principales sources de revenus	
Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Vente de poisson Fumage/salage de poisson rémunéré (femmes) Travail journalier rémunéré (rural, urbain) Vente de produits maraîchers Vente de manioc frais et transformé Vente de gibier Vente de volaille et bétail Petit commerce	Vente de poisson Vente de volaille Vente de bétail Vente de produits maraîchers Vente de manioc frais et transformé Transport des produits Commerce
Principaux marchés desservant la zone	
Pointe-Noire (Tchisté - Fond Tie-Tie - OCH - Base Agip), Tchiamba-Nzassi, Madingo-Kayes, Nzambi	
Principaux aléas et leur périodicité	
Inondation localisée	Période des crues (novembre)
Pollution côtière de l'industrie pétrolière	Aléatoire, saison des pluies
Erosion marine (ensablement)	Continue
Vents violents	Aléatoire, saison des pluies
Épidémie de la maladie <i>chikungunya</i> (piqûre de mouche -> fièvre, paralysie)	Pendant 2019

les cultures maraîchères, qui occupent la position idéale d'un marché de proximité quasi inépuisable pour ces produits périssables, ce qui permet d'obtenir le meilleur rendement en espèces par unité de surface de terrain. Dans l'arrière-pays, il y a suffisamment de zones boisées pour offrir des produits de cueillette et de chasse variés, tous commercialisables, y compris le bois de chauffage et le charbon de bois.

Tous les ménages ne pratiquent pas la pêche, mais la pêche est l'activité qui apporte globalement la plus grande proportion des revenus pour la population " rurale ". La principale activité est la pêche maritime, c'est-à-dire une activité artisanale à petite échelle pratiquée par des individus ou des groupes d'individus qui exploitent les stocks dans des eaux relativement peu profondes, pas trop loin du rivage et dans les bras de mer côtiers. Les mangroves sont protégées contre la coupe de bois de chauffage, sinon les stocks de

poissons fuiraient ces zones. Une pléthore de types de poissons sont capturés, de sardinelles aux harengs en passant par les requins et aussi les crustacés et les céphalopodes. Tous les pêcheurs ne parviennent pas à posséder individuellement des pirogues ou des filets. Ils peuvent appartenir à deux voisins ou plus qui partagent l'équipement et qui peuvent travailler ensemble. Ou ils peuvent être loués à des personnes plus aisées, généralement en échange d'une part déterminée des prises. Il y a aussi une main-d'œuvre rémunérée pour l'entretien des bateaux et des filets et pour la transformation du poisson. Ce

sont les femmes qui se spécialisent principalement pour leur propre compte dans le fumage et le salage du poisson qui permettent un commerce plus long en termes de temps et de distance, ajoutant ainsi beaucoup de valeur aux prises. La pêche continentale, surtout dans les zones lacustres de l'extrême sud et de l'extrême nord de la zone, sinon dans les marais proches de la rivière Kouilou et du Bas Kouilou, constitue la moindre partie du secteur de la pêche. Les villages de pêcheurs sur la rivière Kouilou elle-même font partie de la zone de pêche des grands fleuves CG09.

### CALENDRIER SAISONNIER POUR LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE (ZONE CG08)

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>Saisons</b>												
Saison pluvieuse	[Barre bleue couvrant toute la ligne]											
<b>Activités principales</b>												
Production de manioc												
Production de manioc (suite)				récolte continue après 18 mois								
Production de maïs												
Production d'igname												
Production d'arachide												
Production cultures maraichères												
<b>Activités secondaires</b>												
Production bovins	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Production petits ruminants	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Production porcins	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Production volaille	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Pêche	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
<b>Aléas</b>												
Inondations/ ensablement	x x										x x	x x
<b>Légende</b>	Préparation sol			Semis			Sarclage			Récolte		

### CALENDRIER SAISONNIER DE L'ACCÈS AUX ALIMENTS DE BASE ET AUX SOURCES DE REVENUS DES MÉNAGES PAUVRES DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE (ZONE CG08)

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>Aliments de base</b>												
Manioc	[Barre verte couvrant toute la ligne]											
Igname	[Barre rose couvrant toute la ligne]											
Taro	[Barre verte couvrant toute la ligne]											
Banane et plantain	[Barre verte couvrant toute la ligne]											
<b>Sources de revenu</b>												
Vente de manioc	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Vente de poisson	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Travail journalier	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Vente de charbon	x x	x x			x x	x x	x x	x x	x x			
<b>Dépenses</b>												
Nourriture	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Frais de scolarité									x x	x x	x x	x x
Fêtes												x
<b>Légende</b>	Propre production				Achat		Paiement en nature				Cueilllette	

## ZONE CG09 - PECHE ARTISANALE DES GRANDES RIVIERES AVEC CULTURES VIVRIERES

**Cette zone comprend les fleuves Oubangui et Congo et leurs plus grands affluents, ainsi que le fleuve Kouilou. A ce titre, elle s'étend en bordure ou à travers de nombreux districts dans la quasi-totalité des départements.**

Il y a plusieurs zones dans le pays où la pêche est une activité importante. La présente zone représente cependant des villages de pêcheurs le long des grands fleuves où les ménages dépendent dans une mesure extraordinaire de la vente du poisson. On peut soutenir que la distinction entre ces villages et d'autres dans la zone forestière inondée CG02 peut être assez floue, et en effet ce serait un sujet approprié pour confirmer sur le terrain jusqu'à quel point, sur les grands tributaires des rivières Oubangui et Congo, on trouve ces villages discrets de pêcheurs, vu la prééminence générale de la pêche dans cette zone.

Mais ailleurs, nous voyons des gens qui vivent le long d'un énorme cours d'eau lorsque le fleuve Oubangui descend du nord et rencontre le fleuve Congo près de Liranga, et que la rivière combinée coule maintenant vers le sud. En tant que telle, la zone s'étend le long de toute la frontière orientale du pays, de l'extrême nord à l'extrême sud. Si l'on y ajoute la concentration de villages de pêcheurs sur la rivière Kouilou au sud-ouest au moins jusqu'au Pont de Niari au nord, la zone s'étend sur plus de 1500 km et contient des centaines de villages, petits et grands. L'arrière-pays de ces villages passe de la forêt au nord à la savane au sud, mais cela n'altère pas la logique essentielle de leur subsistance : en gros, où qu'ils soient le long de la zone, ils pêchent et ils cultivent du manioc. En outre, les galeries forestières dans leur arrière-pays immédiat ne se limitent pas aux zones forestières, de sorte que la majorité peut-être de villages ont un certain degré d'accès aux ressources forestières, végétales et animales. Compte tenu de tous ces éléments, le fait qu'à première vue, les ménages plus pauvres de cette zone semblent plus dépendants du marché des denrées alimentaires de base que dans toute autre zone ne signifie pas en soi qu'ils sont plus en insécurité alimentaire. Mais cela suggère que les plus pauvres, au moins, peuvent être particulièrement vulnérables si quelque chose - en particulier les crues des rivières et les inondations - perturbe la production piscicole ou la production végétale qu'ils réalisent normalement, et surtout s'il y a une flambée des prix des aliments de base.

Outre les différences possibles de ressources halieutiques sur les différents tronçons de rivière à différentes périodes de l'année, la plus grande différence économique entre les villages est susceptible de venir de leur proximité relative des plus grandes villes, où la demande locale de poisson est la plus forte et où les commerçants ont tendance à acheter du poisson pour l'amener vers Brazzaville et aussi en RDC. Il s'agit des centres-villes situés au bord du fleuve et de leurs marchés, Impfondo et Liranga étant deux exemples majeurs, sinon Brazzaville soi-même et la population urbaine du

### Principaux biens productifs (quantités estimées)

Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Terre cult.: 0,5-0,75 ha Houe, machette Equipement de pêche: pirogue et filets possédés ou en location Petits ruminants 5-10; volaille 10-20	Terre cult.: 0,5 - 2 ha Houe, machette Equipement de pêche: pirogue et filets possédés Petits ruminants 15+; porcins 10-20 y compris porcelets volaille 15-30

### Principaux aliments et leur provenance :

PP = propre production : AM = achat de marché

Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Manioc PP/AM/par troc de poisson Poisson PP Produits de cueillette forestière PP Plantain PP/AM Viande de chasse PP Viande d'élevage (porc) AM	Manioc PP/AM Poisson PP Produits de cueillette forestière AM Plantain PP/AM Légumes PP Viande d'élevage (surtout porc) PP/AM Gibier AM

### Principales sources de revenus

Ménages pauvres	Ménages plus aisés
Vente de poisson Vente de manioc Vente de cueillette Travail journalier rémunéré Vente de bois de chauffe Artisanat	Vente de poisson Vente de manioc Vente de bétail Vente de manioc transformé Vente de produits maraîchers Commerce frontalier Artisanat

### Principaux marchés desservant la zone

Liranga, Loukoléla, Mossaka, Makotipoko, Oyo, Brazzaville, Pointe-Noire

### Principaux aléas et leur périodicité

Inondation grave (pluie diluvienne)	Tous les 10 ans, saison de pluie
Ensablement des terres cultivées	Tous les ans, saison de pluie

littoral. À ces endroits, les villageois ont de meilleures chances de vendre du poisson frais pendant les heures qui suivent la capture, et ici aussi, ils sont susceptibles de recevoir des prix plus élevés que leurs congénères plus éloignés, ne serait-ce que parce que, s'ils ne peuvent pas vendre leurs produits directement, au moins les commerçants qui s'en occupent ne peuvent faire d'importantes remises à cause de la distance des marchés aux centres. Il en va de même pour leurs autres produits commercialisés : aliments de base, légumes, produits de cueillette, bétail. Par rapport à ces derniers, les villageois les plus proches des villes sont susceptibles d'élever plus de volailles, sinon d'autres animaux également.

## CALENDRIER SAISONNIER POUR LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE (ZONE CG09)

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>Saisons</b>												
Saison pluvieuse												
<b>Activités principales</b>												
Pêche	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
<b>Activités secondaires</b>												
Production de manioc												
Production de manioc (suite)												
Production de maïs												
Production de maïs (suite)												
Elevage de petits ruminants	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Cueillette ( <i>gnétum</i> )			x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	
<b>Aléas</b>												
Inondations	x x	x x							x x	x x	x x	x x
Ensablement			x x	x x					x x	x x	x x	
<b>Légende</b>		Préparation sol				Semis		Sarclage		Récolte		

## CALENDRIER SAISONNIER DE L'ACCÈS AUX ALIMENTS DE BASE ET AUX SOURCES DE REVENUS DES MÉNAGES PAUVRES DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE (ZONE CG09)

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>Aliments de base</b>												
Manioc												
Poisson												
Cueillette												
<b>Sources de revenu</b>												
Vente des produits agricoles	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Vente de poisson	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
Vente de niéum	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x	x x
<b>Dépenses</b>												
Frais de scolarité									x x	x x		
Fêtes	x											x
<b>Légende</b>		Propre production				Achat		Paiement en nature		Cueillette		





# PARTIE 2

## PROFIL DES MOYENS D'EXISTENCE Household Economy Analysis (HEA)

ZONE CG06 - Savane arbustive du  
sud : forte production agricole et  
commercialisation, petits  
ruminants







**Rapport préparé par :** Garba Noura, Food Economy Group (FEG)

**Rapport préparé pour :** Programme Alimentaire Mondial (PAM) République du Congo

**Equipe de collecte :**

- Gautier Josias Massamouna (PAM)
- Khoulou Margaret
- Kissita Landhou Marina Nupcia
- Mabilia Nzoumba Felène
- Matsima Khen
- Garba Noura (Consultant FEG et chef d'équipe)

## REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement de manière générale les staffs du PAM de la République du Congo à tous les niveaux pour la bonne et constante collaboration pendant notre séjour. Nos remerciements vont particulièrement à l'équipe VAM et Innovation du PAM ainsi que l'équipe de collecte pour son dynamisme et son abnégation mais aussi à Gautier Josias Massamouna (Assistant senior du programme VAM et innovation, unité suivi évaluation – PAM Congo Brazzaville) pour son appui continu tout au long de cet exercice. Nos remerciements s'étendent aussi aux agents du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP) pour leur savoir-faire ainsi que leur contribution tout au long de cet exercice.

Nous ne saurions terminer sans adresser nos remerciements les plus sincères aux autorités administratives et coutumières des districts et villages pour leurs soutiens mais aussi et surtout aux populations des villages visités pour leur collaboration et le partage de leurs vies économiques sans ambages. Qu'elles trouvent toute notre profonde reconnaissance.

# Introduction

Dans cette zone de savane arbustive du sud, la production agricole est le pilier des moyens d'existence de tous les groupes socio-économiques - des nantis aux très pauvres bien qu'il existe d'autres activités économiques. La production de manioc mais aussi des légumineuses (dont l'arachide et le haricot), des bananes et des produits de maraîchage constitue non seulement les principales sources de nourriture mais aussi de revenus. Malgré de nombreuses similitudes dans les moyens d'existence, il existe de grandes différences de niveau de vie au sein de ces populations rurales. Tous les groupes étudiés vivent avec des revenus très modestes mais entre les nantis et les très pauvres, il existe une différence remarquable de revenu en argent liquide, ce qui se traduit par des capacités très diverses à accéder à une alimentation plus ou moins appropriée, aux soins de santé, à l'éducation et à reconstruire après les années de conflit qui affectent la zone.

Concernant leur alimentation, la population très pauvre estimée à 36% des ménages arrive difficilement à combler ses besoins alimentaires de base (énergétiques) malgré l'aide alimentaire car elle n'a pas les moyens financiers de se l'offrir et doit faire face à d'autres dépenses. Pour les pauvres qui représentent 27% des ménages de la zone, l'ensemble de leur revenu serait tout juste suffisant pour accéder à une alimentation permettant de couvrir leurs besoins énergétiques. Ces ménages seraient en difficultés encore plus grandes pour couvrir leurs autres besoins nutritionnels. Alors comment est-ce que la vulnérabilité et la résilience changeraient dans ces ménages après un choc notamment la réduction de la production agricole et /ou de l'aide alimentaire ?

La période la plus difficile pour la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages, principalement des ménages très pauvres et pauvres dans la région est de septembre à novembre quand les prix sur les marchés sont les plus élevés et que les stocks de la production sont épuisés.

En plus des dépenses essentielles que constituent les dépenses alimentaires, les ménages doivent faire face à d'autres dépenses tout aussi essentielles telles que les dépenses de santé et frais de scolarisation des enfants. Les dépenses de santé demeurent relativement faibles, quel que soit le niveau de revenu du ménage en raison de l'éloignement des centres de santé et de la pauvre qualité des soins qui y sont dispensés. Les dépenses liées à l'éducation sont particulièrement élevées, même pour les ménages les plus pauvres, qui envoient leurs enfants à l'école, au prix de privations, notamment alimentaires. Cet élément est bien entendu positif pour l'avenir des enfants de la zone et les ménages les plus en difficultés nécessiteraient un support pour que leurs enfants puissent accéder à de meilleures conditions à un niveau supérieur de scolarisation.

Il est à noter que la zone d'étude, bien qu'étant considérée comme une zone à fort potentiel agricole, est

particulièrement affectée par des conflits armés chroniques provoquant destructions des villages et déplacement des populations. Les habitants de la zone essaient de réinvestir pour reconstruire leurs moyens d'existence fortement affectés par les conflits tout en faisant face aux difficultés quotidiennes pour assurer leur survie et celle de leur famille. La situation résiduelle peut se résumer dans les mots d'un chef de marché de district, qui fait écho à de nombreux commentaires similaires : "Le conflit est notre préoccupation fondamentale parce que quand il arrive, nous devons partir et nous cacher soit dans la forêt, soit dans les villages ou les districts environnants. Et avec cette situation, toutes nos activités commerciales sont arrêtées. C'est pourquoi vous pouvez voir que notre marché n'est pas plein de commerçants parce que certains d'entre eux n'ont rien à commercer à cause du conflit."

# Contexte et justification

Le Congo, comme les autres pays de l'Afrique subsaharienne traverse une période de difficultés économiques et financières sérieuses depuis la crise du pétrole en 2014-2015. C'est dans ce cadre qu'intervient la formulation du nouveau programme national de développement (PND) 2018-2022, à travers lequel, l'attention de l'État porte sur des secteurs très sélectifs et restreints, parmi lesquels la diversification de l'économie pour accélérer la croissance et renforcer sa résilience.

Le contexte d'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui prévaut au Congo depuis quelques années impose une compréhension approfondie de la situation socio-économique des ménages.

L'analyse globale de sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (AGSAV) estime qu'en 2014, au total, 14,2 % des ménages congolais étaient en insécurité alimentaire par rapport à la diversité et à l'équilibre nutritionnel de leur alimentation par opposition à son adéquation en termes caloriques. Les pratiques alimentaires des ménages restent tributaires du contexte socioéconomique et agropastoral national. Selon l'indice de la faim (GHI), le Congo a un score alarmant qui a augmenté de 18,4 en 2005 à 20,5 en 2013. Le chômage touche 7% de la population active. Entre 2005 et 2011, la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est passée de 50,7 % à 46,5 %. Il est très probable que la crise ait engendrée une détérioration de la situation avec une augmentation du taux de chômage et de l'incidence de la pauvreté.

En effet la convocation et la tenue d'une élection présidentielle anticipée le 20 mars 2016, aura fini de justifier l'intrusion dans les quartiers sud et sud-ouest de Brazzaville, d'une bande armée dans la nuit du 03 au 04 avril 2016. Les autorités gouvernementales feront immédiatement le lien avec la milice N'silulu du Pasteur N'toumi en cavale dans le Département du Pool. Ainsi, se décline le rebondissement de la crise dite du Pool dans son développement avec sa cohorte de conséquences sécuritaires, humanitaires, sanitaires, et bien plus. Pendant cette période de nombreux habitants du département du Pool se trouvent en situation d'urgence, obligée de trouver refuge chez des amis, des parents ou dans une paroisse. Des milliers d'enfants ont été privés de scolarité, et des milliers de personnes malades ou de femmes enceintes ne peuvent plus accéder à des soins de base dans leurs districts respectifs. Des taux de malnutrition bien supérieurs au seuil d'urgence ont été constatés parmi les enfants déplacés dans le département du Pool ou le département voisin de la Bouenza. Ainsi les données de la dernière enquête nutritionnelle menée en mai 2017 dans les départements de la Bouenza et du Pool rapportent une prévalence de 17% de malnutrition aiguë globale, dont 5,3% de forme sévère (MAS), chez les enfants de moins de 5 ans parmi les déplacés et les familles d'accueil. Pour les enfants des familles d'accueil et ceux de la population des localités ciblées, une prévalence de MAS 6,4% selon l'enquête MICS

2014-2015 a été retenue dont 1,7% de forme sévère.

Dans le but de mieux comprendre l'évolution de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence en période de conflit en République du Congo, le PAM prévoit d'implémenter l'approche basée sur l'Analyse de l'Economie des Ménages (AEM - HEA) qui permettrait d'avoir des informations conséquentes pour renseigner les réponses (ciblage des ménages, types d'interventions etc.). C'est pourquoi l'organisation de la présente base de référence au niveau de la zone de moyens d'existence CB06 appelée *Savane Arbustive du Sud : forte production agricole, commercialisation et petits ruminants* (voir la carte ci-dessous). Les données fournies dans le présent rapport portent sur la période allant de juin 2018 à mai 2019, qui est une période post-conflit où il est constaté un relèvement/reconstruction des activités économiques. Nous ne disposons d'aucune étude de référence équivalente datant d'avant la période de conflit qui nous permettrait d'évaluer correctement les différences entre cette période et le présent, par exemple en ce qui concerne la richesse absolue des villageois, ou les proportions appartenant aux quatre classes de richesse définies, ou les niveaux de production agricole ou les types et valeurs des activités commerciales. En même temps, si l'on veut considérer la situation décrite dans le présent rapport de manière générale comme une nouvelle "normalité", il est trop tôt pour évaluer dans quelle mesure elle peut encore évoluer. Ce que la base de référence donne, c'est une mesure solide par rapport à laquelle on pourrait évaluer des changements éventuels à court ou à long terme.



Figure 11

Préparation du repas dans une famille de la Bouenza

# Household Economy Analysis (HEA) ou Analyse de l'Économie des Ménages (AEM)

Cette section explique certains des termes clés utilisés dans l'AEM et dans les profils.

**Zone de moyens d'existence :** Une zone de moyens d'existence est un environnement géographique dans lequel les communautés qui y vivent, partagent à peu près les mêmes modèles d'accès à la nourriture (c'est-à-dire qu'elles cultivent en général les mêmes cultures, élèvent les mêmes types de bétail, etc.). Elles partagent également, dans l'ensemble, le même accès aux marchés. Les modes d'existence varient clairement d'une région à l'autre. Des facteurs locaux tels que le climat, le sol, l'accès aux marchés, etc. influencent tous les modes d'existence. La première étape d'une analyse de l'économie des ménages consiste donc à effectuer un zonage des moyens d'existence. Il délimite des zones géographiques à l'intérieur desquelles les gens partagent essentiellement les mêmes schémas d'accès à l'alimentation et il offre donc une division géographique rationnelle pour les enquêtes de base sur les moyens d'existence et sur la sécurité alimentaire en milieu rural.

**Découpage socioéconomique :** Le lieu de vie d'un ménage est l'un des facteurs qui déterminent ses options pour obtenir de la nourriture et générer des revenus. Un autre facteur est la richesse, puisqu'il s'agit du principal facteur déterminant la capacité d'un ménage à exploiter les options disponibles dans une zone donnée. Il est évident, par exemple, que les ménages nantis qui possèdent de plus grandes fermes produiront en général plus de récoltes et seront plus en sécurité alimentaire que leurs voisins plus pauvres. Toutefois, les groupes de richesse sont généralement définis non seulement en fonction de leurs avoirs fonciers mais aussi par rapport à leur cheptel, leurs autres actifs productifs, leur niveau d'éducation, leurs autres compétences et à la main d'œuvre disponible au sein du ménage et/ou à leur capacité d'en embaucher. Et finalement leur capital social peut y jouer aussi.

Définir les différents groupes de richesse dans chaque zone est la deuxième étape d'une analyse de l'économie des ménages, dont le résultat est un découpage de la richesse. Aux fins de la présente évaluation, un ménage a été défini comme des personnes « qui mangent dans la même marmite » ; ils ne sont pas nécessairement directement liés mais dépendent financièrement l'un de l'autre.

**Base de référence de l'économie des ménages :** Après avoir regroupé les ménages en fonction de leur lieu de résidence et de leur richesse, l'étape suivante consiste à produire des données de base sur l'économie des ménages types de chaque groupe de richesse, pour une année de référence. L'accès à la nourriture est déterminé en examinant la somme des moyens par lesquels les ménages se procurent de la nourriture - quels aliments ils cultivent, récoltent ou reçoivent en cadeau, combien de nourriture ils achètent, combien d'argent ils gagnent en un an, et quels autres besoins essentiels doivent être satisfaits avec le revenu gagné.

**Stratégies d'adaptation des ménages :** Une fois cette base de référence établie, il est possible d'analyser l'impact probable d'un choc ou d'un aléa au cours d'une mauvaise année. Pour ce faire, on évalue comment l'accès à la nourriture sera affecté par un choc, quelles autres sources de nourriture peuvent être ajoutées ou étendues pour combler les pénuries initiales, et quels déficits finaux apparaissent.

**Analyse des scénarios :** L'approche de l'économie des ménages repose sur un principe de base : une analyse des moyens d'existence locaux est essentielle pour bien comprendre l'impact - au niveau des ménages - des aléas tels que la sécheresse, les conflits ou la dislocation des marchés. Une mauvaise récolte totale peut, par exemple, laisser un groupe de ménages sans ressources parce que la récolte est leur seule source de nourriture de base. Un autre groupe, par contre, peut être en mesure de s'en sortir parce qu'il a d'autres sources d'alimentation et de revenus. Ces sources alternatives - comme le bétail à vendre ou des parents ailleurs qui peuvent aider - peuvent combler le déficit de production. Ainsi, pour être efficaces, les évaluations de l'impact des aléas naturels et ceux liés aux conflits doivent être fondées sur une analyse des moyens d'existence, et l'analyse des moyens d'existence elle-même comporte plusieurs étapes.

L'objectif est d'étudier les effets d'un aléa sur l'accès futur à la nourriture et au revenu, afin que des décisions puissent être prises sur les types d'intervention les plus appropriés à mettre en œuvre. La raison d'être de cette approche est qu'une bonne compréhension de la façon dont les gens ont survécu dans le passé fournit une base solide pour se projeter dans l'avenir. Trois types d'informations sont combinés : (i) des informations sur l'accès de base, (ii) des informations sur les aléas (c'est-à-dire les facteurs affectant l'accès à la nourriture/au revenu, tels que la production propre ou les prix du marché) et (iii) des informations sur les stratégies de réponse (c'est-à-dire les sources de nourriture et de revenu auxquelles les gens se tournent lorsqu'ils sont exposés à un aléa). L'approche peut se résumer comme suit :

## **Base de référence + Aléa + Réponse = Résultat**

L'idée est qu'une fois les données de référence compilées, elles peuvent être utilisées à plusieurs reprises pour ce type d'analyse des résultats sur un certain nombre d'années - jusqu'à ce que des changements importants dans l'économie sous-jacente les rendent invalides. Une bonne base de référence pour l'économie alimentaire sera généralement valide pour une période de 5 à 10 ans. Ce qui varie, c'est le niveau de sécurité alimentaire qui prévaut, mais c'est une fonction des variations des aléas et non des variations du niveau de référence. En d'autres termes, le niveau de production végétale ou animale peut varier d'une année à l'autre (aléa), mais la structure sous-jacente de la production (le niveau de référence) ne change généralement pas très rapidement.

# Méthodologie

## PROGRAMME DE TRAVAIL

Les enquêteurs pendant cette base de référence de l'AEM ont reçu une formation à Brazzaville du 02 au 07 septembre 2019. Des travaux sur le terrain ont été effectués au niveau de la zone de collecte du 09 au 22 septembre. La phase terrain a été suivie d'une analyse des données de base à Brazzaville du 23 au 25 septembre, à laquelle tous les membres de l'équipe ont pris part. Le consultant principal a présenté les résultats préliminaires à Brazzaville le 27 septembre dans les locaux du PAM.

## ÉCHANTILLONNAGE

**Un échantillon raisonné a été utilisé pour cette étude. Ceci est décrit plus en détails ci-dessous.**

### Vérification des caractéristiques de la zone de moyens d'existence et sélection des sites

L'équipe de terrain au niveau de la zone de collecte a mené des entretiens avec des informateurs clés au niveau des départements avec le personnel technique du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche afin de confirmer les caractéristiques de la zone mais aussi confirmer le choix des villages de travail sélectionnés. Ainsi les entretiens d'AEM ont été réalisés dans huit villages.

Ces villages ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :

1. Leur dépendance à l'agriculture pluviale mais aussi ayant été affecté par les derniers conflits liés à la crise politique ;
2. S'ils étaient " typiques " de la zone, c'est-à-dire que les moyens d'existence dans ces villages suivent le même schéma que dans la grande majorité des autres villages de la zone ;
3. Leur accessibilité physique. En raison du mauvais état des routes, du temps limité et de l'arrivée des pluies, l'équipe a choisi des villages qui étaient physiquement accessibles en voiture.

## ENTRETIENS

Des entretiens ont été menés à quatre niveaux différents lors de la collecte des données dans la zone :

1. Services techniques gouvernementaux au niveau départemental (1 entretien par département)
2. Commerçants sur les marchés (5 marchés visités)
3. Groupes de discussion d'informateurs clés communautaires (8 entretiens)

4. Groupes de discussion représentant des ménages (32 entretiens)

Il est à noter que les entretiens avec les informateurs clés (c'est-à-dire les personnes qui pouvaient fournir une vue d'ensemble du village) ont porté sur les systèmes culturels, l'élevage ainsi que les divers autres moyens d'existence. Ils ont aussi porté sur la saisonnalité, les marchés et encore sur les risques chroniques et leurs conséquences sur l'économie de la zone. Ces informateurs clés ont ensuite classé les ménages par niveau de richesse en utilisant des facteurs discriminants au niveau local pour définir les groupes socio-économiques. Enfin ils ont estimé la proportion relative de ménages dans chaque groupe de richesse lors d'un exercice de tas proportionnels.

En utilisant les caractéristiques du groupe telles qu'elles ont été décrites au cours de l'entretien avec les informateurs clés, il a été demandé à ces derniers d'identifier les personnes représentatives appartenant à des ménages de chaque groupe socio-économique composé de huit personnes (quatre hommes et quatre femmes). L'équipe a ensuite mené des entretiens (focus group) avec chacun des groupes socio-économiques. Les données collectées pendant ces entretiens ont permis de quantifier les différentes sources de nourriture et de revenu ainsi que le modèle de dépenses typiques pour les ménages de chaque groupe socio-économique pendant la période de référence.

Les entretiens par *focus group* étaient détaillés et duraient, en général, deux à trois heures. L'enquêteur explorait de manière systématique toutes les sources d'alimentation et de revenu et inscrivait les réponses dans un questionnaire conçu à cet effet. Pour commencer, il demandait aux personnes interrogées de décrire un ménage typique de leur groupe de richesse en termes de taille et de possessions de bétail sur l'année de référence préalablement définie. L'une des caractéristiques de la collecte des données en HEA est que l'enquêteur cherche toujours à recouper les informations sur place afin qu'elles soient cohérentes, en faisant une série de calculs rapides permettant de trianguler et sonder (au-delà de ce qui est évident) en se basant sur des références notamment :

- Les nécessités alimentaires de base d'un ménage typique sur une année en quantifiant les sources de nourriture avec les besoins caloriques annuels des ménages (à base de la norme de la moyenne de 2100 kilocalories par personne et par jour tout au long de l'année).
- La suffisance des revenus pour couvrir les achats de nourriture ainsi que d'autres besoins du ménage.
- Les dépenses correspondant au revenu gagné.

## ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Dans les études HEA menées dans les zones agricoles rurales, les informations de terrain sont prises pour une 'année de consommation' qui est la période de douze mois qui commence avec la récolte principale et se termine juste avant la récolte suivante. Cette période appelée aussi année de référence est le socle où toutes les données collectées se réfèrent. Généralement nous cherchons l'année normale (année où il n'y avait trop de production, ni de sécheresse et conflits ou trop d'aide alimentaire) la plus récente pour l'information de base. Alors sur la base des discussions avec le staff du PAM ainsi que ceux des services techniques agricoles et compte tenu des problèmes financiers et de conflits sociaux chroniques qui persistent et affectent la zone, il est paru évident de considérer l'année la plus récente comme base de référence. La période de référence pour cette étude s'étale donc du début de la récolte principale - juin 2018 à la fin de la deuxième saison de pluie à mai 2019.

Le tableau ci-dessous fournit un bref aperçu des cinq années précédant l'année de référence, illustrant les variations de la sécurité alimentaire et les principaux événements qui l'affectent. Il est clair que les périodes de conflit ainsi que des problèmes financiers malgré de bonnes récoltes affectent sensiblement la stabilité des moyens de subsistance de la zone.

Année de consommation	Score	Evènements
2018 - 2019	2	Timide relèvement des activités socio-économiques notamment la production agricole qui fait aussi face au changement climatique ( irrégularité des pluies par exemple)
2017 - 2018	2	Insécurité due aux conflits qui limite les mouvements notamment les travaux champêtres donc
2016 - 2017	3	Une année de conflits qui conduisent aux dépla-
2015 - 2016	4	Bonne pluviométrie et poursuite de la chute du
2014 - 2015	4	Bonne pluviométrie et effets de la crise des prix

5 = une excellente saison pour la sécurité alimentaire des ménages (par exemple en raison de bonnes pluies, de bons prix, de bons rendements agricoles, etc.)

4 = une bonne saison ou une saison supérieure à la moyenne pour la sécurité alimentaire des ménages

3 = une saison moyenne en termes de sécurité alimentaire des ménages

2 = une saison inférieure à la moyenne pour la sécurité alimentaire des ménages

1 = une mauvaise saison (par exemple en raison de la sécheresse, des inondations, des maladies du bétail, des attaques de ravageurs) pour la sécurité alimentaire des ménages

# Profil des moyens d'existence

## DESCRIPTION DE LA ZONE

La zone de moyens d'existence, Savane Arbustive du Sud (CG06)-forte production agricole, commercialisation et petits ruminants, couvre trois départements notamment le Niari, le Bouenza et le Pool. Cette zone arbustive avec galeries forestières occasionnelles a une topographie très variée allant des hautes terres aux basses terres en passant par des plaines et des plateaux.

Elle bénéficie aussi d'une variété de sols mixtes argileux, sablonneux, calcaires et latéritiques et d'un climat tropical avec des températures variant entre 20 et 25 C et d'une pluviométrie annuelle autour de 1500mm. La population de la zone est une population vivant d'une agriculture de subsistance basée sur la production vivrière avec une forte commercialisation dont les marchés urbains ont une valeur ajoutée remarquable par rapport au revenu de ces communautés. Il s'agit de systèmes d'exploitation sans intrants, sans mécanisation. Presque toutes les cultures sont des cultures associées, souvent au manioc et/ou au maïs et l'arachide, les principales productions de la zone. En dehors

des cultures principales, l'écologie ainsi que le marché encouragent les paysans à produire une variété de cultures notamment le haricot, les petits pois, les ignames, les patates douces et d'autres gammes de produits comme les bananes (douce et plantain), le safoutier et les produits du maraîchage. Toutes ces cultures ont lieu sur des propriétés foncières assez limitées par rapport à d'autres zones, entre le quart et le demi-hectare pour les ménages pauvres et généralement entre 0,5 et 2 hectares pour les ménages aisés. Néanmoins compte tenu du potentiel agricole de la zone, le rendement du manioc frais peut par exemple atteindre vingt (20) tonnes par hectare. Il y a aussi les produits de la cueillette des zones forestières (les feuilles comestibles et protéiques de *Gnetum africanum*), champignons, chenilles, les noix de palmiers, miel, etc.).

La zone bénéficie également d'un bon réseau hydrique qui permet la pisciculture et la pêche. On y trouve beaucoup de rivières à travers toute la zone : le cours haut de la Kouilou (le cours bas est inclus dans la zone spéciale de pêche fluviale CB09), Niari, Louessé, Nyanga, Louboulou, Bouenza, Loudima, Louvakou, Loutété, Ndoou, Dzouéké, Loufoukari, Djoué.



Figure 12

Paysage du département de la Bouenza

Par rapport à l'élevage, les communautés mettent surtout l'accent sur les petits ruminants, sans doute encore une fois parce que la forte demande des villes donne des prix attractifs pour les producteurs mais aussi parce que ça ne demande pas beaucoup d'entretiens par rapport aux bovins. Ces derniers sont aussi élevés, avec même des ménages pauvres qui en élèvent à travers le métayage.

En dehors des activités agricoles la population de la zone s'engage dans les activités génératrices de revenu notamment le commerce qui représentent la deuxième source de revenu chez les aisés après la vente de la récolte et la vente de la main d'œuvre des pauvres qui sont employés par les aisés pour accroître leur productivité.

Il est à noter que la zone a souffert de conflits civils chroniques, particulièrement intenses ces dernières années à cause de la crise politique. En effet en avril 2016, les violences ont repris, touchant non seulement les forces de sécurité, mais aussi la population civile. Des déplacements de populations de villages entiers ont été constatés, soit vers les chefs-lieux chez les parents ou dans une paroisse soit dans la brousse ou la forêt. Les ménages déplacés ainsi que les populations restées dans leur village faisaient face à de grandes difficultés d'accès à la nourriture et aux marchés qui contribuent à la dégradation de leurs conditions de vie. Ces événements ont laissé des séquelles douloureuses qui ont bousculé l'économie et les relations sociales au niveau de la zone.

## MARCHÉS

L'accès global au marché dans cette zone est faible en raison de l'inexistence de routes goudronnées mais aussi de l'état très défectueux des routes secondaires non goudronnées qui parcourent les villages, surtout en période de pluies. Les centres d'approvisionnements ruraux et semi-ruraux situés le plus souvent dans les chefs lieu des districts, sont très souvent éloignés des villages de résidence de ces populations. D'où cette faiblesse de fréquentations des marchés malgré leurs statuts hebdomadaires. Et le principal moyen de transport vers ces marchés est à pieds, plus rarement en motos, les taxis de brousse ou par camion pour ceux qui ont les moyens de payer les frais. Ainsi les producteurs locaux qui ont un peu de moyens préfèrent envoyer ou partir avec leurs marchandises au niveau de Brazzaville pour les écouler parce qu'il manque selon eux d'acheteurs potentiels à bon prix. Mais la majeure partie de la production agricole est achetée localement par les commerçants qui viennent des grands centres notamment les départements de la zone mais aussi Brazzaville, Pointe Noire et les parties frontalières avec la République Démocratique du Congo et le Gabon.

Il est à noter que pendant le travail terrain l'équipe a visité plusieurs marchés fréquentés par les communautés afin de comprendre leurs fonctionnements mais surtout la dynamique de l'offre et de la demande. Il s'agit notamment du marché de Kinkala, celui de Kindamba, le marché gare de Madingou mais aussi les marchés Total et Bourreau de Brazzaville qui semblent être les carrefours et la destination finale de tous les produits de la zone et ceux venant d'ailleurs. Les transactions portent principalement sur des achats et les ventes de céréales locales et importées (riz), du bétail (caprins, ovins, bovins, porcins), des produits de cueillette

ainsi que de plusieurs biens de consommation. Les ventes des céréales par la population de cette zone se font essentiellement juste après la récolte dépendant de la spéculation. Ainsi proportionnellement à la production, le manioc est la culture la plus vendue suivie d'autres cultures notamment l'arachide, le haricot, le maïs, ensuite les produits de maraichage et les fruits. Les produits de base (manioc, arachide, riz, haricot, maïs) sont disponibles en permanence tout au long de l'année sur les marchés et au niveau des villages. En plus des céréales et du bétail, d'autres produits sont aussi achetés et vendus notamment les produits importés (sucre, l'huile, cosmétiques) ainsi que d'autres biens de consommation. Les prix de tous les produits (céréales et animaux) varient sensiblement au cours de l'année en période des fêtes. En moyenne, et pour l'année de référence, le sac de 25 kg de riz et de 120 kg de farine de manioc s'échangeait respectivement entre 12 500 FCFA et 36 000 FCFA, le bouc entre 25 000 FCFA et 40 000 FCFA et le bœuf moyen entre 200 000 FCFA et 250 000 FCFA. Aussi, cette forte variation des prix peut s'expliquer par l'isolement de certains villages par rapport aux marchés, donc l'inaccessibilité qui rend les échanges commerciaux difficiles.

## CALENDRIER SAISONNIER POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Il existe deux grandes saisons au niveau de la savane arbustive du sud, la saison des pluies qui dure 8 mois avec des fortes précipitations d'octobre à décembre ainsi que de mars à mai et un ralentissement de la pluviométrie aux mois de janvier et février, et la saison sèche les quatre mois restants notamment de juin à septembre. Les premières pluies qui commencent en octobre sont synonymes de la première saison culturale où sont cultivées presque toutes les cultures à cycle long. Ensuite vient la deuxième saison qui commence au mois de mars généralement avec les produits à cycle court tels que la patate douce.

La main d'œuvre agricole qui est l'une des principales sources de revenus des ménages pauvres se focalise pendant la période de pointe des préparations de la terre, des semis et des sarclages entre les mois de septembre à décembre. Cette préparation des terres se focalise dans cette zone des moyens de d'existence par l'abattage des arbres et le défrichage, elle est généralement effectuée par les hommes tandis que le semis (octobre - novembre) et les récoltes se font par les femmes à partir du mois de juin pour la première saison et le mois janvier - février pour la deuxième saison. Il est à noter que c'est surtout les cultures alimentaires qui fournissent le plus de travail aux bras valides.

Pendant la première saison, la période de semis pour la plupart des cultures va de mi-octobre à fin novembre et les récoltes s'effectuent au début du mois de janvier à février en fonction de la spéculation. Tandis que pour la deuxième saison, le semis va de mars à mai et les cultures sont récoltées à partir du mois de juin jusqu'en août. Les ventes de ces principales récoltes ainsi que du haricot et petit pois commencent presque immédiatement après les récoltes d'où la baisse des prix de ces produits sur le marché.

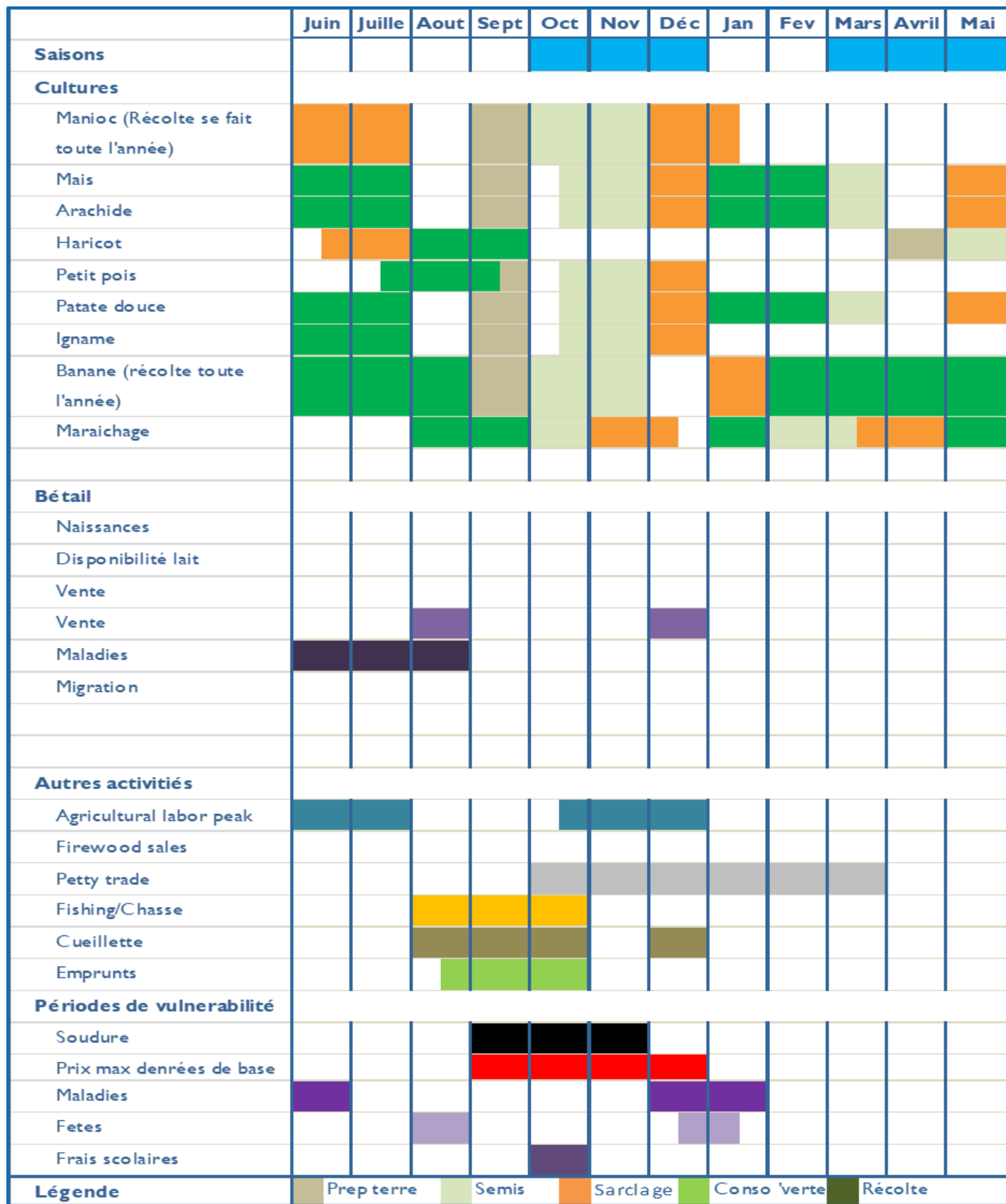
La saison sèche va de juin à septembre. C'est pendant cette période que se pratiquent la plus grande partie des cultures maraîchères.



La production de manioc (tubercules et feuilles) qui est l'aliment de base est récolté pendant toute l'année. Les boutures de maniocs sont plantées au début de la saison des pluies, puis ensuite à partir du mois de janvier pendant la période de ralentissement de pluies. En effet le manioc frais est trempé dans de l'eau pendant quelques jours et après il est bouilli après avoir été séché pour être transformé en une

sorte de boule pâteuse appelée localement 'chikwangué' qui se consomme quotidiennement avec plusieurs types de feuilles notamment celles du gnétum ou manioc. Il est à noter aussi la consommation du fougou qui est le fruit de la transformation des cossettes du même manioc.

Les principales autres cultures que sont le maïs et les



légumineuses (arachides, haricot, petit pois) peuvent être cultivées lors des deux saisons, mais la grande production se situe en saison A. En fonction des opportunités et des besoins du ménage, les mêmes cultures peuvent être semées en saison B sur des superficies plus faibles et les rendements à cette saison sont en général plus aléatoires selon la pluviométrie.

A partir des mois d'octobre et février, on sème les cultures maraîchères à côté des rivières pour faciliter l'arrosage. Ces cultures se récoltent à partir des mois de janvier et mai ainsi que pendant la période sèche notamment août et septembre.

Les cultures pérennes se plantent en début de saison des pluies et les récoltes varient selon les cultures.

- Le palmier à huile de variété locale cultivée sur la zone, produit à partir de la quatrième année, et donne une bonne production de la 6ème année jusqu'à 30 ans s'il est bien entretenu. Sa production va ensuite décliner et son espérance de vie n'excède en général pas 60 ans. Au cours de l'année, la production en huile de palme est variable. Le pic de la production va du mois d'août jusque fin octobre, qui correspond à la période où le ménage le possédant va vendre à une tierce personne qui fera la transformation pour vendre de l'huile.
- Les jeunes plants fruitiers notamment les bananiers produisent après 8 à 12 mois. Ils peuvent produire toute l'année, mais la grande production intervient de juin à août.

L'élevage connaît peu de cycles saisonniers si ce n'est l'apparition des maladies pendant la saison sèche, du mois de juin au mois d'août. C'est pendant cette période que les ménages qui en possèdent commencent à vendre leurs animaux – sorte de stratégies d'adaptation pour anticiper les risques de perte. La période des fêtes (fin décembre et début janvier) constitue également une période d'augmentation de la vente et de la consommation carnée. Aussi, pour répondre aux besoins de scolarité des enfants, les animaux sont souvent vendus au mois de septembre.

Les produits sauvages qui sont disponibles sont variés. Mais les plus consommés, notamment les fourmis ailées, les

chenilles et les champignons, ne sont disponibles qu'à certaines périodes de l'année. Ainsi les fourmis ailées et les champignons sont disponibles et se récoltent de novembre à décembre et les chenilles d'août à septembre.

La période de soudure qui affecte beaucoup plus les pauvres, compte tenu de leur faible pouvoir d'achat, se situe entre septembre et novembre. C'est la période qui coïncide avec la préparation de la terre ainsi que les semis de la principale saison culturale (saison A). Pendant cette période, les prix augmentent en raison de la non-disponibilité des produits due à l'épuisement de la production chez les ménages.

Les principaux événements sociaux sont réglés par les activités religieuses et scolaires. La rentrée scolaire a lieu en octobre, les fêtes célébrées sont : Noël et le Nouvel An (fin décembre, début janvier) et l'indépendance (août).

Les emprunts interviennent souvent donc aux mois d'août à octobre, surtout pour faire face aux dépenses de la rentrée scolaire, mais aussi aux mois de décembre et de janvier. Les remboursements des emprunts interviennent à partir du mois de juin, période qui coïncide avec les récoltes de la saison A.

Le paludisme qui est une maladie périodique affecte généralement les populations à la fin de la saison des pluies (décembre – janvier mais aussi juin). Les maladies diarrhéiques sévissent pendant toute la période pluvieuse. Les maladies respiratoires coïncident avec la saison sèche (juin - septembre) car cette période est caractérisée par une baisse de température, et la présence de vent et de poussière.

## DÉCOUPAGE SOCIO-ÉCONOMIQUE

A travers les discussions menées avec les informateurs clés des villages visités, il est apparu évident qu'au sein d'une même zone de moyens d'existence, il existe de grandes différences économiques entre les ménages en fonction notamment des biens qu'ils possèdent, ces biens productifs influencent leurs principales activités et donc leurs capacités à couvrir leurs besoins en nourriture et autres besoins de base. Ainsi pour bien comprendre la dynamique économique d'une communauté il est important de répartir les ménages en

		Caractéristiques groupes socio-économiques						
		Taille ménage	Propriété foncière (Ha)	Superficie cultivée (Ha)	Cultures	Bétail	Volaille	Autres biens
Tres pauvre		5-7	0,25-0,35	0,25-0,35	manioc, Arachides, Mais, Haricots, Igname	0-3 Caprins	2-8 Poules	
Pauvre		5-7	0,25-0,35	0,35-0,5	manioc, Arachides, Mais, Haricots, Igname	1-3 Caprins; 1-3 ovins; 0-2 Bovins ( en métagage) 0-3 Porcins	2-8 Poules	
Moyen		7-9	0,5-1	0,5-1	manioc, Arachides, Mais, Haricots, Igname, Petit pois, Banane douce et plantain	2-4 Bovins; 3-5 Caprins; 4-6 Ovins; 0-3 Porcins	5-10 Poules	1-3 Téléphones 1 Moto 1 panneau solaire
Nanti		8-10	1-2	1-2	Manioc, Arachides, Mais, Haricots, Igname, Petit pois, Banane douce et plantain	5-11 Bovins; 5-7 Caprins; 6-9 Ovins; 0-5 Porcins	5-10 Poules	1-3 Téléphones 1 Moto 1 panneau solaire 1 brouette

groupe de richesse sur la base de leurs différences économiques locales.

Le tableau ci-dessous présente la catégorisation des populations en quatre grands groupes socio-économiques. Pour chacun d'entre eux un profil typique de ménage y appartenant est décrit. En effet, les activités exercées par la population sont relativement similaires d'un groupe à l'autre, la différence se situe davantage dans l'échelle à laquelle ces activités sont menées. Il est à noter que ce découpage est relatif à la période de référence (juin 2018 – mai 2019) qui est une période post-conflit où il est constaté un relèvement/reconstruction des activités économiques.

Contrairement à beaucoup d'exemples ruraux ailleurs où la taille de ménage augmente sensiblement par rapport au niveau de richesse, les ménages de la zone étudiée sont de taille relativement réduite quel que soit leur niveau de richesse. On observe un nombre de personnes plus ou moins constant entre les ménages très pauvres et pauvres (5 à 7 personnes). Mais il est observé entre les ménages moyens et nantis une taille peu variable (7 à 9 et 8 à 10 personnes respectivement). Tout homme marié constitue automatiquement un ménage en soi ce qui rend aisé la compréhension de la notion du ménage constitué d'un homme, de sa femme et de ses dépendants.

Dans cette zone rurale, le plus grand facteur de différenciation de la richesse par les communautés est la surface cultivée, qui elle-même reflète davantage la capacité du ménage à mettre en culture la terre (donc avoir la main d'œuvre). Tous les ménages ont en effet une activité agricole prédominante qui est essentielle pour nourrir la famille et générer des revenus. En effet les Nantis ont cultivé entre 1 et 2 ha pendant l'année de référence. Les ménages moyens cultivent entre 0,5 et 1 ha alors que les ménages très pauvres et pauvres arrivent à cultiver respectivement de 0,25 à 0,35 ha et de 0,35 à 0,5 ha pendant l'année de référence. Il est à noter que dans la plupart des cas les ménages ne sont pas dans leurs grandes majorités propriétaires de leurs terres. En effet la terre n'appartient pas à la communauté mais plutôt aux ayant droit dont les ancêtres ont créé les villages. Quel qu'en soit donc vos capacités de travail de la terre vous devez obtenir leur autorisation en payant les frais de location qui varient de 5 000 FCFA à 25 000 FCFA par hectare selon l'endroit de la zone où vous êtes.

La difficulté pour mettre en valeur les surfaces agricoles viendrait davantage de la main d'œuvre disponible. Le travail de la terre ne fait en effet appel à aucune autre forme d'exploitation en dehors de la force physique d'où les faibles surfaces exploitées. Dans les ménages pauvres et très pauvres, cette main d'œuvre fait davantage défaut que dans les ménages Nantis, parce que ne disposant pas de ressources financières suffisantes leur permettant de faire appel à une main d'œuvre rémunérée. La situation est d'autant plus difficile pour les ménages pauvres et très pauvres au point où ils sont obligés d'abandonner leurs propres champs et aller travailler pour les ménages nantis où ils reçoivent des vivres ou de l'argent pour acheter un complément de nourriture.

Les ménages qui possèdent des animaux ne pratiquent ni l'embouche et ne consomment ni le lait comme cela est d'usage dans d'autres communautés rurales semblables dans

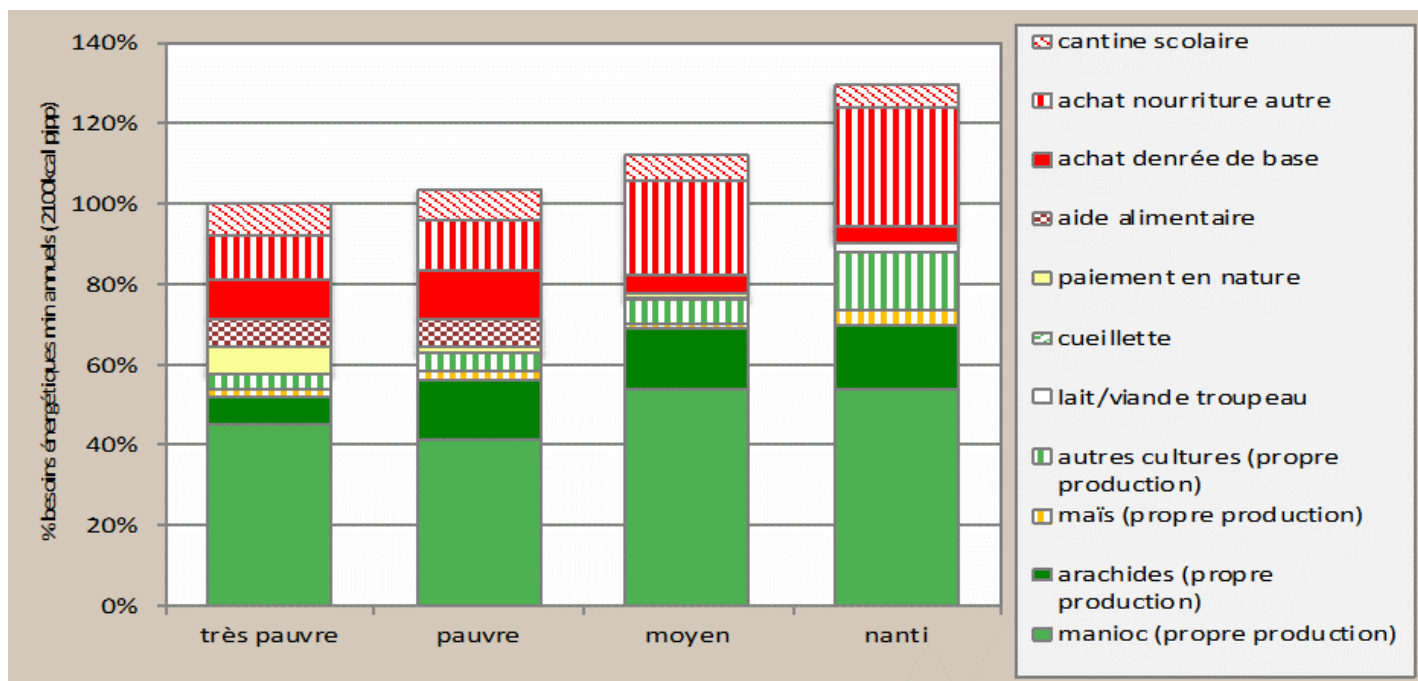
d'autres pays. Cependant les animaux constituent tout de même une source de revenus pour ceux qui en possèdent et la vente de ceux-ci permet aux ménages nantis essentiellement de se différencier des autres groupes socio-économiques dans leur capacité à faire face aux dépenses. La capacité des ménages à disposer d'animaux est tout naturellement un facteur discriminant dans la possession de richesse et par conséquent un bon indicateur de « richesse ». Les ménages très pauvres et pauvres ne disposent respectivement que de quelques têtes de petits ruminants (0-3 caprins et 1-3 ovins et caprins ainsi que 0-3 porcins) et rarement de bovins (1), seul chez les pauvres qu'ils ont en métayage, tandis que les nantis et les moyens possèdent un troupeau plus important à la fois de petits ruminants avec un nombre plus important de bovins chez les nantis. Ces derniers et les moyens disposent d'autres biens productifs notamment une brouette, un panneau solaire et des téléphones portables qui contribuent dans une certaine mesure aux activités commerciales.

## SOURCES DE NOURRITURE

Le graphique ci-dessus présente les sources de nourriture pour tous les ménages de différents groupes socio-économiques de la zone de moyens d'existence pendant la période de référence juin 2018 - mai 2019. Les aliments sont présentés en pourcentage de 2100 kcal par personne et par jour pour la période de 12 mois. Tous les groupes socio-économiques ont pu accéder à au moins 100% de leurs besoins alimentaires minimaux au cours de l'année de référence, même si les ménages très pauvres ont pu satisfaire difficilement leurs besoins. Cela démontre combien ces ménages s'évertuent pour joindre les deux bouts afin de faire face à l'insécurité alimentaire qu'ils vivent.

Au cours de l'année de référence, il y avait deux principales sources de nourriture à savoir la propre production agricole (manioc, arachides, maïs, autres, lait/viande) et les achats (nourriture de base, autres aliments), suivis de l'aide alimentaire, du paiement en nature pour le travail, et d'une faible consommation des produits de bétail chez les nantis. Il est à noter que la consommation d'aliments sauvages notamment la pêche et les produits de cueillette représente un apport calorique quasi nul par rapport aux besoins énergétiques annuels chez tous les ménages, à l'exception de 1% du besoin calorique pour les ménages moyens provenant du poisson (une ligne à peine visible dans le graphique). Cependant les feuilles et fruits et champignons sauvages apportent des vitamines ou d'autres micronutriments importants.

La production agricole constitue de loin la principale source de nourriture de la zone d'étude. Les principales cultures qui contribuent à l'apport énergétique alimentaire des ménages sont le manioc, les légumineuses (l'arachide et le haricot) et le maïs. Sur l'année de référence juin 2018 – Mai 2019, la production propre augmente en fonction du niveau de richesse. Ainsi elle a couvert plus de 80% des besoins alimentaires chez les ménages nantis contre 76% chez les moyens, 58% et 63% respectivement chez les très pauvres et pauvres. Bien que la production agricole constitue la majorité et même la grande majorité des sources de nourriture de ces quatre groupes de richesse, l'achat de manioc, de haricot, de



l'arachide et de maïs peut seulement être effectif par les trois groupes (très pauvres, pauvres et moyens) à certaines périodes de l'année où la production manque.

La consommation de légumineuses (arachides et haricot) est essentielle pour améliorer la qualité de l'alimentation. Cette consommation des légumineuses varie selon les groupes socio-économiques, elle représente 7% des besoins énergétiques chez les très pauvres, 16% chez les pauvres et moyens contre 18% des besoins énergétiques des ménages nantis.

Les feuilles vertes (principalement feuilles de manioc, mais aussi amarantes, feuilles de courges, feuilles de patates douces, etc.) sont consommées de manière quotidienne surtout pour les groupes les plus pauvres qui ont peu d'opportunités de diversifier leur alimentation.

Malheureusement nous n'avons pas pu quantifier l'apport de ces feuilles aux besoins énergétiques annuels des ménages.

La contribution calorique des aliments carnés ainsi que du lait produit par le ménage est quasi nulle chez tous les groupes socio-économiques sauf chez les nantis. Les aliments carnés proviennent principalement des achats effectués sur le marché local. La majorité des poissons frais, séchés et fumés proviennent des villages environnants ainsi que d'autres zones. Cette faible consommation en produits animaux pour les ménages nantis représente 2% des besoins énergétiques annuels. Il serait intéressant d'approfondir les recherches pour comprendre si la non consommation des produits animaux surtout le lait (aliment complet) par les ménages de la zone ne contribuerait pas de manière significative à la malnutrition infantile chez les enfants de tous les groupes socio-économiques au sein de la communauté.

Les achats présentés comme deuxième source de nourriture sur la figure ci-dessus comprennent principalement les achats de produits locaux (manioc, arachide, haricot, maïs) ou importés riz, l'huile et le sucre qui constituent les aliments de consommation de cette communauté. Ils contribuent en moyenne assez modestement des besoins énergétiques des ménages et ce quel que soit le groupe socio-économique.

Cette dépendance vis-à-vis du marché pourrait constituer un facteur de risque pour les ménages. En effet toute variation de prix de ces aliments aurait des effets négatifs particulièrement chez les ménages très pauvres et pauvres sur leurs capacités à couvrir les besoins énergétiques déjà au niveau marginal.

Les produits locaux constituent les aliments les plus consommés et sont aussi achetés par les ménages très pauvres et pauvres où ils représentent 10% des besoins totaux pour ces deux ménages. La céréale importée et achetée est le riz si bien que sa consommation est faible parce qu'elle représente 2% et 4% respectivement chez pauvres et les plus aisés.

En plus des céréales, d'autres produits alimentaires sont couramment achetés par les ménages. Il s'agit essentiellement du sucre, de l'huile et très souvent, du pain, du poisson et de la viande. En effet, L'huile est utilisée très souvent dans la préparation des repas. Sa contribution à l'apport énergétique est de 5% chez les très pauvres et pauvres, 8% chez les moyens et 7% chez les nantis. La consommation du sucre qui est assez modeste dans cette communauté représente 1% des besoins énergétiques annuels chez les très pauvres et pauvres contre 3% et 4% respectivement chez les moyens et nantis.

Le pain est souvent aussi acheté pendant la période scolaire, pour le petit déjeuner des enfants qui vont à l'école, par tous les ménages. Sa consommation bien que faible contribue pour environ 1% chez les très pauvres et pauvres contre 2% et 6% respectivement chez les moyens et nantis.

La consommation du poisson est aussi faible et remarquable dans la diète de cette communauté compte tenu de l'existence du poisson dans les rivières de la zone mais surtout aux habitudes alimentaires de cette communauté qui serait favorable à la consommation du poisson pour des raisons socioculturelles. Cette consommation du poisson représente 1%,3%,4% et 6% des besoins caloriques annuels respectivement chez les très pauvres, pauvres, les moyens et nantis. Toutefois il est vrai que le poisson frais, bien que riche

en protéine et d'autres nutriments, n'est pas riche en calories par rapport aux légumineuses etc. (950 kcal/kg contre 3000-3500); et que le poisson fumé/séché, qui est plus calorique, a tendance d'être utilisé dans les plats comme assaisonnement plutôt que matière solide à mâcher.

La viande et le lait sont des aliments très peu achetés surtout par les ménages très pauvres et pauvres et même chez les ménages moyens et nantis où la contribution est assez faible. Cela dénote clairement une faible diversité alimentaire dans cette zone.

Il est à noter que l'approvisionnement des ménages en vivres et produits de première nécessité, notamment pour les très pauvres et pauvres, se fait essentiellement auprès des petits commerçants du village et rarement dans les marchés des districts compte tenu de l'état défectueux d'infrastructures routières qui relient les villages aux districts. Seuls les nantis et les moyens arrivent à accéder aux grands centres d'approvisionnements là où les prix sont plus intéressants. Il a été en effet observé pendant la période de crise, une forte volatilité des prix des denrées alimentaires de base dans les zones affectées avec une tendance à la hausse. En mai 2017, le prix nominal du kilo de fofou (aliment de base à partir de farine de manioc) a augmenté, par rapport à novembre 2016, de 85% sur le marché de Mindouli et de 10% sur le marché de Loutété (zone d'accueil de déplacés dans le département de la Bouenza). Les mêmes tendances sont observées en ce qui concerne le prix nominal du riz, qui a enregistré, sur la même période, une augmentation de 55% sur le marché de Mindouli et de 25% sur le marché de Kinkala.

L'aide alimentaire distribuée essentiellement par le PAM est une source de nourriture non négligeable avec une contribution aux besoins énergétiques annuels de 7% chez les ménages très pauvres et pauvres. Cette observation montre clairement l'impact de cette opération dans la satisfaction des besoins des populations vulnérables de cette zone. Il serait important d'approfondir cette stratégie dans cette zone, notamment en ses modalités de ciblage et de ration à distribuer, pour s'attendre à un meilleur impact sur les

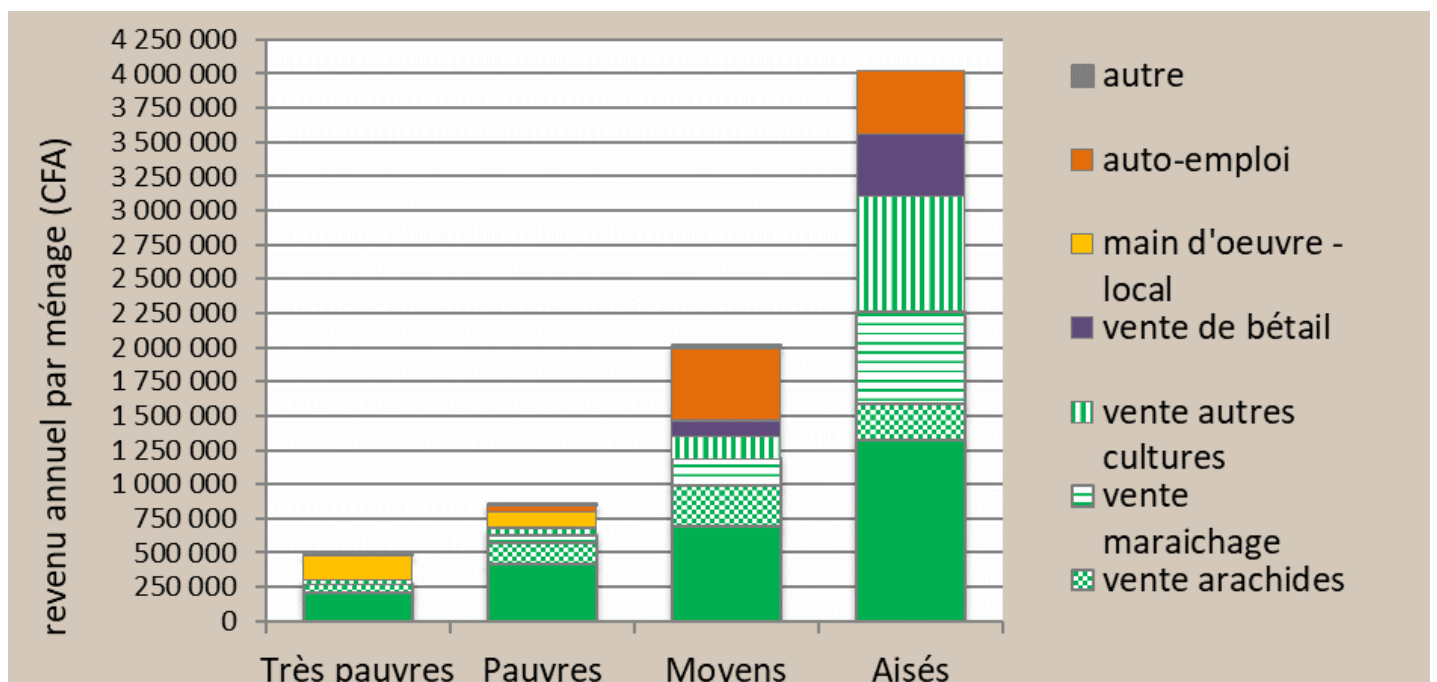
populations vulnérables.

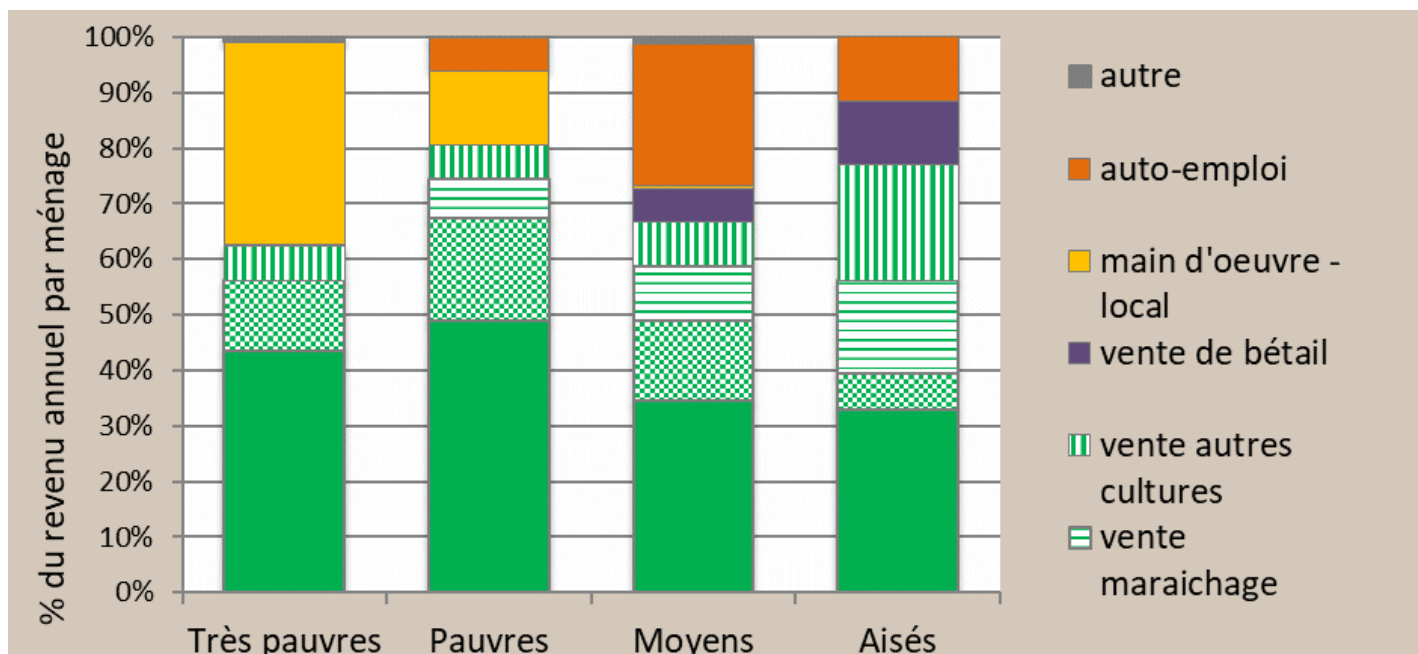
Les cantines scolaires constituent aussi une source de nourriture pour les enfants scolarisés de tous les groupes socio-économiques mais profitent plus aux ménages qui ont plus d'enfants à l'école. La nourriture consommée par les enfants bénéficiaires varie en moyenne entre 5% et 8% des besoins des ménages. Elle est de 8% chez les très pauvres et pauvres donc assez significative pour leur survie et doit par conséquent être maintenue et encouragée dans cette zone alors qu'elle représente 6% et 5% des besoins respectivement chez les moyens et les nantis.

Les vivres obtenus en contrepartie du paiement des travailleurs agricoles (paiement en nature) est aussi une source de nourriture notamment chez les ménages très pauvres et pauvres. Généralement, un ou deux membres actifs de ces ménages sont détachés particulièrement pendant la campagne agricole pour aller travailler dans les champs des nantis. Les vivres obtenus (manioc ou arachide) contribuent pour environ 7% des besoins chez les ménages très pauvres et 2% chez les ménages pauvres. Ces travaux se font typiquement au moment de la préparation de la terre en septembre, des semis en octobre - novembre, du sarclage en décembre et janvier et de la récolte entre juin et aout mais aussi janvier - février en fonction de la saison.

## SOURCES DE REVENUS

Les graphiques ci-dessous fournissent de manière explicite des informations relatives aux revenus en espèces d'un ménage typique de chaque groupe socioéconomique, tant en termes absolus que relatifs pendant l'année de référence juin 2018 - mai 2019. Bien que les communautés puissent sembler homogènes pour un étranger, on constate de grands écarts de richesse en leurs seins. En effet, le revenu monétaire moyen annuel d'un ménage typique nantis de cette zone de moyens d'existence est 8 fois plus élevé que celui d'un ménage typique très pauvre (4 023 699 FCFA contre 483 571 FCFA), 4,8 fois celui d'un ménage pauvre et 2 fois celui d'un





ménage moyen. Malgré cela, il existe de grandes similitudes sur les sources du revenu monétaire : pour tous, il provient essentiellement de la vente de la production agricole. L'élevage est une source de revenu relativement marginale surtout pour les très pauvres et pauvres, d'autres activités notamment le petit commerce, le travail agricole, ainsi que la vente des produits de la cueillette et de la pêche viennent compléter le revenu.

La production agricole joue un rôle central pour générer des revenus en argent liquide au niveau des ménages. Des ménages les plus pauvres à ceux aux revenus moyens, la production agricole contribue énormément au fonctionnement de leurs économies. Ainsi elle apporte près de 77% des revenus en cash au ménage nantis, 67% au ménage moyens contre 62% et 80% respectivement aux ménages très pauvres et pauvres sans y compter le revenu du travail agricole salarié (qui pousserait le chiffre près de 100% chez les très pauvres). La vente du manioc constitue le socle du revenu provenant de la vente de la propre production agricole pour tous les ménages de cette zone. Il est à noter aussi que cette vente de la production agricole ne concerne pas uniquement les produits vivriers mais aussi la vente de certains fruits notamment les oranges, les avocats ainsi que le safou et les produits du maraichage. A certaines périodes de l'année, de nombreux ménages pratiquent le maraichage qu'ils consomment. Cette consommation est toutefois très faible et contribue peu aux apports caloriques car ces productions sont principalement destinées à la vente dans les centres urbains. En effet, le maraichage (tomates, gombo, choux, le piment, etc.) constitue la deuxième source de revenu non négligeable des produits agricoles. Cette activité peut être pratiquée par tous les groupes socio-économiques mais elle n'est typique qu'aux ménages pauvres, moyens et nantis. Ces derniers y gagnent 680000 FCFA par an soit 17% de leur revenu total contre 10% et 7% respectivement chez les moyens et les pauvres. C'est dire que les revenus provenant de la vente de la production agricole pourraient être augmentés si les paysans seraient accompagnés soit par l'utilisation d'intrants, de techniques culturales optimisées (mécanisation, variétés plus performantes, etc.), par la

diversification agricole ou par une optimisation de la commercialisation.

Le petit commerce (inclus sous le titre auto-emploi dans le graphique) est une source de liquidités pour les trois groupes de richesse notamment les pauvres, les moyens et les nantis. Il constitue sans aucun doute une branche non négligeable pour le fondement de l'économie des ménages de la zone. Le fait le plus marquant est que cette activité est en grande partie le domaine des femmes. Le niveau des revenus d'une femme provenant du petit commerce est généralement fonction du capital qu'elle peut investir dans son entreprise. Par exemple, les ménages pauvres ne peuvent financer que des articles à très faible coût unitaire et en petite quantité, et des marges de profit très faibles sont obtenues à travers le commerce de détail. Les gens des ménages moyens et nantis

Sources de revenus (CG06 an/ ménage)	Très pauvres	Pauvres	Moyens	Nantis
Vente de manioc	210 288	414 718	696 910	1 319 750
Vente d'autres cultures	90 753	190 999	380 548	671 499
Vente de fruits (safou, avocat, orange)	0	14 200	67 550	433 050
Vente produits maraichage	0	60 000	200 000	680 000
Vente de bétail	0	0	119 000	455 000
Vente de volaille	2 000	2 000	0	0
Main d'œuvre	176 230	112 400	31 600	0
Auto-emploi		49 536	516 000	464 400
Autres	4 300	1 400	5 000	0
<b>Total</b>	<b>483 731</b>	<b>845 253</b>	<b>2 016 608</b>	<b>4 023 699</b>

Note : Les chiffres représentent le point médian de la fourchette des réponses issues des entretiens dans 8 communautés et sont le résultat d'une analyse raisonnée approfondie des données.

ont tendance à gagner plus de profit que les pauvres avec le petit commerce. Ils peuvent supporter d'autres coûts liés aux affaires, tels que le transport aller-retour vers le marché de district, une dépense généralement prohibitive pour les ménages pauvres. Ces ménages sont également en mesure d'acheter en gros des articles de plus grande valeur (produits vivriers, poissons, condiments, nourriture, carburant) et avec une plus grande régularité. Il faut noter que les ménages moyens s'engagent avec beaucoup plus d'intensité que les nantis dans cette activité, du coté des moyens se retrouvent avec un profit de 516 000 FCFA soit 26% du revenu annuel contre 6% et 12% respectivement chez les pauvres et les nantis. Ces derniers se penchent plus que les moyens sur la vente du bétail.

L'une des principales limites à la production agricole étant la capacité à cultiver la terre, les ménages nantis ont en général recours à la main d'œuvre agricole dans leurs superficies. Ils fournissent ainsi du travail, souvent rémunéré en cash, aux pauvres. Ces derniers sont le plus souvent employés comme travailleurs agricoles pour la préparation des champs, le semis, le sarclage et la récolte. Ainsi pour les ménages pauvres le travail agricole génère des revenus relativement inférieurs à ceux des ménages très pauvres - il ne représente qu'environ 112 400 FCFA soit 13% du revenu monétaire annuel chez les pauvres contre 176 230 FCFA soit 36% chez les très pauvres qui s'engagent beaucoup plus dans cette activité. Il est important de noter que certains travaux agricoles, notamment la préparation de la terre et le semis, interviennent à des périodes critiques de l'année et apportent ainsi des revenus complémentaires aux ménages pauvres et leur permettent de s'acheter des vivres pendant la période de soudure.

L'essentiel du revenu obtenu à travers la vente de bétail par les ménages moyens et nantis provient principalement des prélèvements sur les troupeaux effectués en cas de besoin et

vendus sur les marchés. Cette vente de bétail génère 119 000 FCFA soit 6% et 455 000 FCFA soit 11% des revenus totaux respectivement chez les moyens et les nantis. Ces ventes concernent surtout les petits ruminants pour les deux groupes et les bovins seulement chez les nantis. Il est à noter que les ménages très pauvres et pauvres ne vendent typiquement que la volaille.

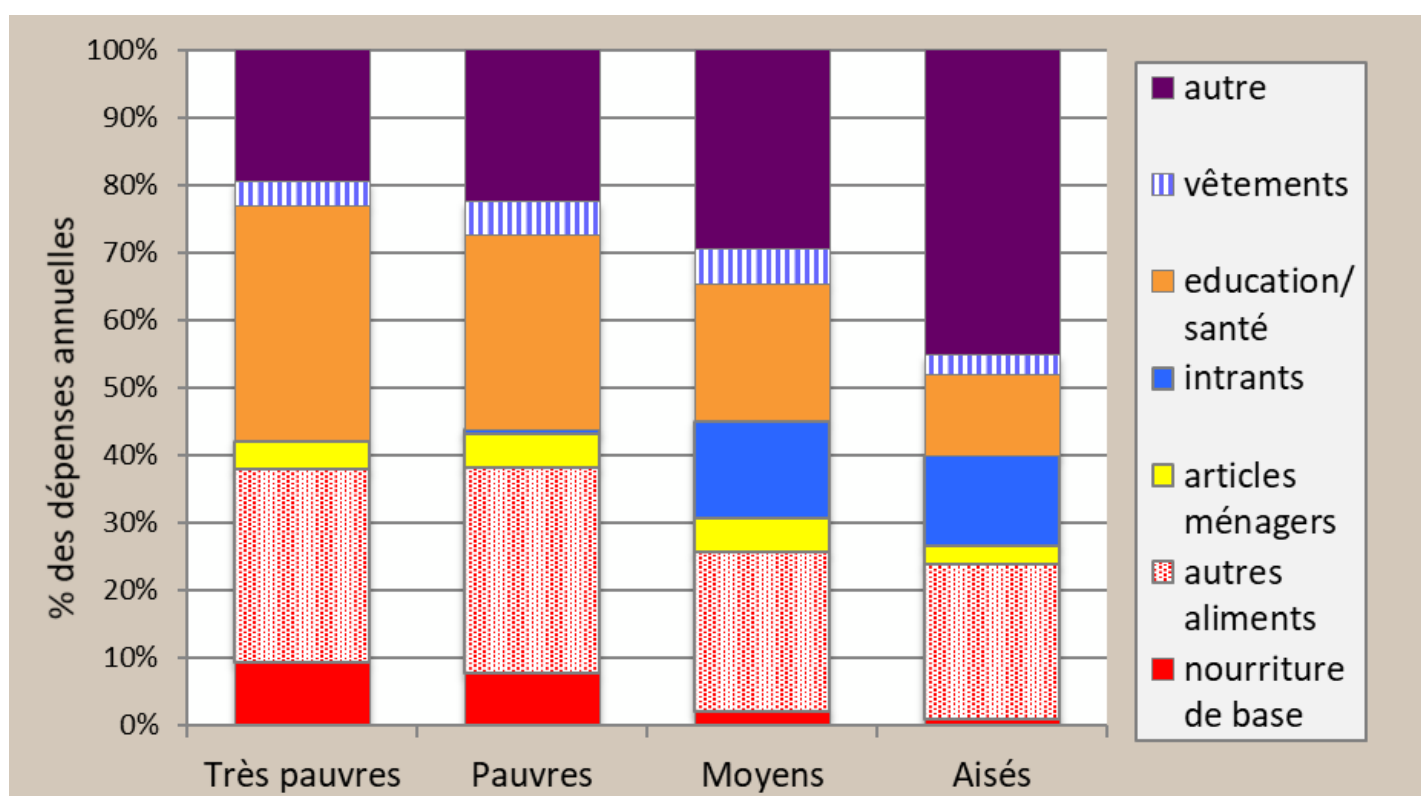
L'élevage des petits et gros ruminants ainsi que de la volaille est en reconstruction après avoir été décimé pendant la période de conflits, toutefois ce secteur reste peu productif en raison des maladies et de pratiques d'élevage inadaptées.

Quasiment les ménages très pauvres et pauvres semblent dans une certaine mesure prélever des produits sauvages pour leur propre consommation et vendent l'excédent sur les marchés pour améliorer leurs revenus même si c'est à un degré très faible. Dans les villages quelques rares ménages se consacraient quasi exclusivement à la pêche ou à la chasse. Bien que les données de la pisciculture ne ressortent pas parce que n'étant pas considérée comme typique, celles de la pêche sortent de manière faible et très peu rentable. Pour les ménages moyens et très pauvres, "autre" dans le graphique fait référence à la vente de la cueillette et la pêche.

## POSTES DE DÉPENSES

L'analyse des graphiques ci-dessous permet de comprendre les variations des différents postes de dépenses sur le budget annuel d'un ménage. Il faut noter que pendant la période de référence juin 2018 - mai 2019 ces dépenses augmentent d'un groupe socio-économique à l'autre en fonction de ses capacités à générer des revenus mais aussi de ses besoins quotidiens.

Tous les ménages doivent faire face tout au long de l'année à un ensemble de dépenses essentielles notamment le



paiement d'aliments de base, d'autres aliments, d'articles ménagers (sel, savon, café, éclairage, etc.), d'intrants productifs ainsi que les frais relatifs à la santé, l'éducation, aux vêtements et d'autres articles. Bien que les ménages des quatre groupes socio-économiques dépendent de l'argent dans presque toutes ces catégories, on constate de fortes différences que chaque groupe socio-économique dépense dans chaque catégorie.

L'élément le plus frappant est que l'achat des denrées de base constitue le poste de dépense le moins important par tous les groupes socio-économiques compte tenu du potentiel agricole de la zone. En effet l'achat d'aliment de base ne représente que 1% des dépenses totales des ménages nantis et 2% chez les moyens contre 10% et 8% chez très pauvres et pauvres. Néanmoins au cours de l'année de référence les ménages investissent plus dans les dépenses d'autres aliments notamment le haricot, le riz, le poisson, le sucre et l'huile qui complètent le régime alimentaire en apportant des calories supplémentaires, des nutriments essentiels et de la diversité. Ainsi l'achat de ces aliments complémentaires représente 23% des dépenses totales annuelles chez les nantis et les moyens contre 30% et 31% respectivement chez les très pauvres et pauvres. Cette proportion de dépenses est un peu plus élevée chez les ménages pauvres et très pauvres à cause de leurs faibles pouvoirs d'achats.

Après le paiement d'aliments, le reste du revenu de ces ménages permet d'assurer les autres dépenses non alimentaires essentielles notamment les articles ménagers (sel, savon, stimulants, ustensiles), la santé, l'éducation, les intrants, les vêtements et autres.

Les dépenses liées aux articles ménagers font aussi partie du quotidien des ménages de cette zone. Elles sont pratiquement faibles pour tous les groupes de richesse parce que représentant seulement 4% et 5% des dépenses totales respectivement chez les très pauvres, pauvres et moyens contre 3% chez les nantis.

La proportion des dépenses consacrée aux services sociaux de base notamment la santé et l'éducation augmentent en fonction du statut économique des ménages. En effet chez les ménages très pauvres et pauvres ces dépenses représentent respectivement 168 680 FCFA soit 36% et 242 830 FCFA soit 29% de leurs dépenses totales annuelles. Ces dépenses sont particulièrement élevées chez les très pauvres – elles sont d'ailleurs supérieures aux dépenses alimentaires non essentielles. Pour les autres groupes socio-économiques, ces dépenses atteignent 409 870 FCFA soit 21% et 479 090 FCFA soit 12% des dépenses totales respectivement chez les moyens et les nantis. Pour l'éducation, il faut noter la grande motivation des parents pour envoyer les enfants à l'école dans cette zone, elle semble dans ce sens être un acquis remarquable parce que dans certains villages c'est la communauté elle-même qui prend en charge les salaires des enseignants. L'intérêt pour la scolarisation serait à mettre en rapport avec la forte présence coloniale dans le pays ainsi que la forte présence des missions chrétiennes qui ont depuis longtemps sensibilisées les populations sur l'importance de l'éducation. Toutefois, à cause des ravages de la guerre, de nombreuses écoles ne sont pas bien équipées en matériels adéquats et manquent même d'enseignants qualifiés dans plusieurs villages. Les dépenses pour la santé sont principalement des dépenses pour les consultations et les

prescriptions aux centres de santé qui du reste n'existe pas dans plusieurs villages et même dans les localités où on les trouve, les outils permettant son bon fonctionnement font défaut.

Les dépenses utilisées pour les intrants sont typiques aux ménages moyens et nantis de la zone. Ces dépenses incluent l'achat des semences, les produits vétérinaires, le paiement de la main d'œuvre agricole et les coûts liés à l'achat d'animaux pour renforcer le troupeau. Pour ces ménages - moyens et nantis ces dépenses atteignent respectivement 290 340 FCFA et 538 420 FCFA soit 14% et 13% de leur revenu annuel dans la rémunération des travailleurs agricoles pour les travaux de labour, semis, sarclage et récolte. Il est à noter que seuls les nantis ont typiquement des dépenses pour l'achat principalement d'un caprin.

Les dépenses d'habillement atteignent 17 080 FCFA soit 4% et 5% du revenu total gagné respectivement par les très pauvres, les pauvres et les moyens contre 121 170 FCFA soit 3% chez les nantis. Enfin, la catégorie autres dépenses se compose des dépenses relatives au transport, les fêtes, les obligations communautaires, la consommation de la bière locale et la communication. Comme on pouvait s'y attendre, l'argent destiné pour ce type de dépenses augmentent fortement avec la richesse. Du coup, les nantis dépensent 3 fois plus que les moyens, 10 fois plus que les pauvres et 22 fois plus que les très pauvres.

## SEUIL DE SURVIE ET DE PROTECTION DES MOYENS D'EXISTENCE

L'établissement de seuils est essentiel pour savoir si les ménages produisent suffisamment de nourriture et d'argent pour satisfaire leurs besoins de base et pour déterminer quand intervenir et comment mesurer le succès d'une intervention. Dans l'AEM, deux seuils communs sont utilisés :

- **Le seuil de survie** (ligne rouge dans le graphique ci-dessous) : les coûts pour qu'un ménage puisse subvenir à ses besoins de survie les plus élémentaires pendant un an, y compris 100 % de ses besoins caloriques minimaux, ses besoins en eau (si de l'eau est achetée), ses moyens de préparation des aliments (ustensiles de base, kérosène ou bois de chauffage et savon). Un déficit de survie devrait déclencher une intervention pour sauver des vies.
- **Le seuil de protection des moyens d'existence** (ligne bleue dans le graphique ci-dessous) : les coûts pour un ménage pour satisfaire ses besoins de survie les plus élémentaires durant un an, ainsi que pour maintenir ses moyens d'existence et répondre aux standards de vie dans le contexte local, y compris les intrants productifs, la santé, la scolarité et les articles ménagers essentiels. Un déficit de protection des moyens d'existence devrait déclencher une intervention pour soutenir les moyens d'existence.

Les informations pour générer les seuils proviennent des données de la ligne de base sur les patrons de dépenses. Pour la plupart des produits alimentaires, articles et services de base c'est le schéma de dépenses de ménages pauvres durant l'année de référence qui est utilisé comme seuil ;



Seuil de survie	% dépense année ref.	basé sur le patron des	TP	P	M	A
<b>Achat aliments</b>						
Maïs	100%	ménages P	24000	24000	32000	36000
Manioc	100%	ménages P	24948	24948	33264	37422
Riz	100%	ménages P	15330	15330	20440	22995
Haricots	50%	ménages P	2800	2800	3733	4200
Arachides	50%	ménages P	630	630	840	945
Sucre	50%	ménages P	4928	4928	6571	7392
Huiles végétales	50%	ménages P	24000	24000	32000	36000
<b>Autres produits et services</b>						
Condiments	100%	ménages P	3200	3200	4267	4800
Savon	100%	ménages P	28700	28700	38267	43050
<b>Eau</b>						
Eau por la consommation humaine	100%	chaque groupe	0	0	0	0
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>128536</b>	<b>128536</b>	<b>171381</b>	<b>192804</b>
<b>Seuil de protection de moyens d'existence</b>						
<b>Services sociaux</b>						
Education	100%	chaque groupe	118500	152000	309290	389090
Santé	100%	chaque groupe	50180	90830	100580	90000
<b>Autres produits et services</b>						
Intrants betail	100%	chaque groupe	0	5880	38670	82085
Semences	100%	chaque groupe	0	0	42000	42585
Contratation travailleurs agricoles	100%	chaque groupe	0	0	209670	393750
Dons	100%	chaque groupe	0	0	0	10000
<b>TOTAL</b>			<b>297216</b>	<b>377246</b>	<b>871591</b>	<b>1200314</b>

représentant la dépense minimale adéquate dans le contexte local. Néanmoins, toutes les valeurs peuvent être révisés facilement dans l'outil HEA. Les détails peuvent être trouvés dans la base de données qui accompagne ce rapport ; le tableau de synthèse en bas indique la composition des seuils par groupe socio-économique (en Franc CFA).

Le graphique ci-dessous montre une représentation visuelle des sources de revenus et de nourriture des quatre groupes socio-économiques exprimés en termes de « revenu total » par rapport aux deux seuils.

Le concept de « revenu total (nourriture + cash) » est utilisé en HEA pour analyser la contribution des sources de nourriture et les sources de revenus combinées utilisant une seule unité de mesure : la contribution des différentes sources sous forme de % des besoins énergétiques minimales pour un ménage (sur la base de 2.100 kcal p/j/p/p) ; ou bien, sous forme de la valeur économique des différentes sources utilisant la devise locale. Pour effectuer le calcul, soit les apports calorifiques sont transformés en valeurs économiques, soit les revenus sont transformés en apports calorifiques. Les deux calculs utilisent un panier alimentaire adapté au contexte local pour calculer son coût.

Dans le graphique, nous pouvons voir la valeur du panier de survie, qui est le même pour tous les ménages puisqu'il est basé sur le même panier de produits de première nécessité. Le seuil de protection des moyens d'existence est différent dans chaque zone de moyens d'existence et pour chaque groupe car les coûts du maintien des moyens d'existence diffèrent selon le système de production et le groupe socio-économique.

Le seuil de protection des moyens d'existence et le revenu total fournissent une mesure de la sécurité des moyens d'existence. Le « revenu total » divisé par le seuil de

protection des moyens d'existence fournit une mesure de la sécurité des moyens d'existence des ménages ; le « score de protection des moyens d'existence des ménages ».

**Ce score est de : Très Pauvres 1.3; Pauvres 1.7, Moyens 1.9, Nantis 2.7.**

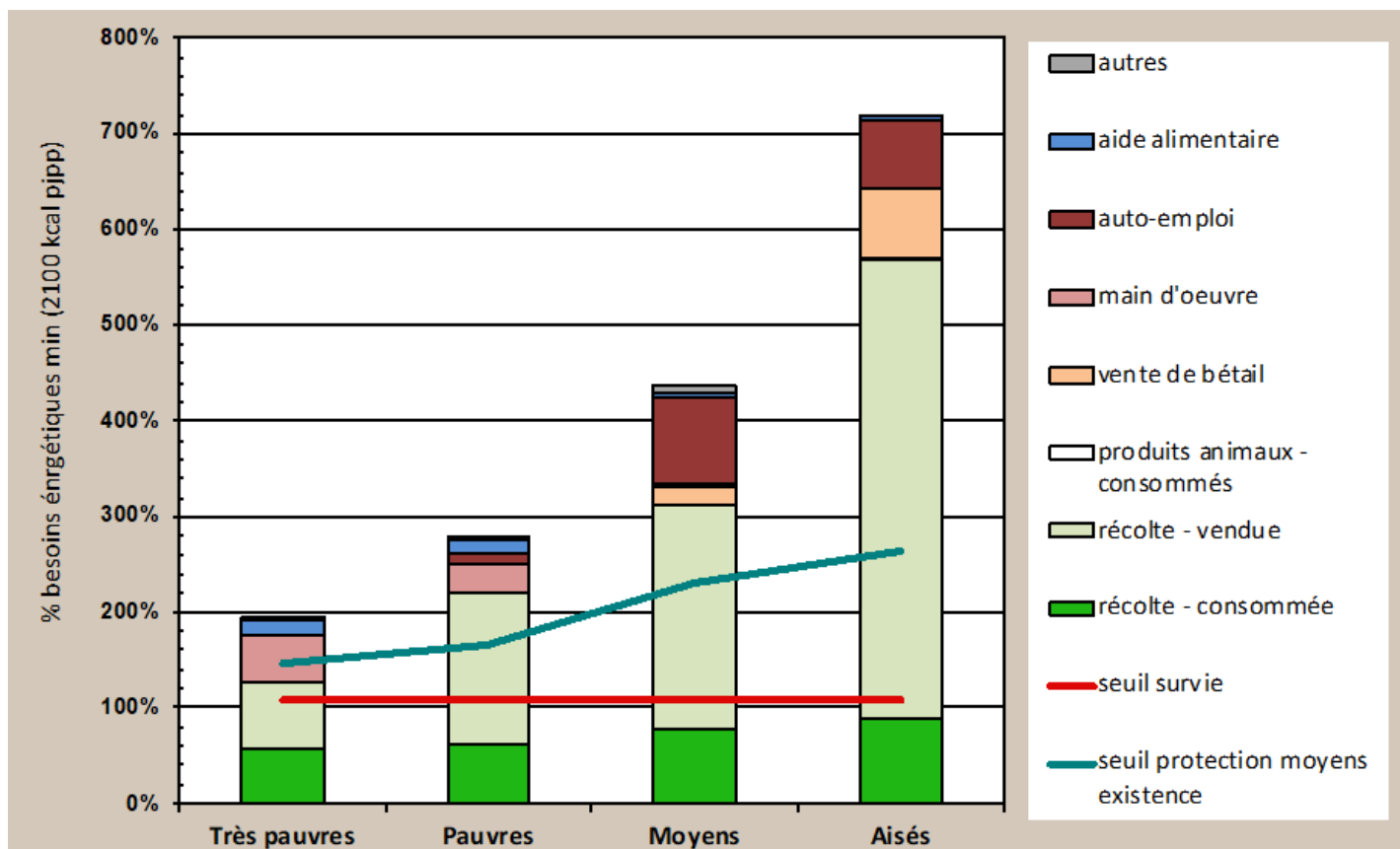
## ALÉAS

Les principaux aléas chroniques (c'est-à-dire ceux qui surviennent chaque année) sont l'invasion des insectes et les maladies des cultures, les maladies du bétail et la divagation animale. Les insectes ravageurs et les maladies des cultures constituent la plainte commune à tous les villages – ces maladies affectent toutes les cultures et les endommagent. En effet la pourriture du manioc frappe les tubercules et diminue la récolte. Malheureusement les communautés ne connaissent pas la solution à ce problème et de toute façon elles n'ont pas les moyens d'y faire face.

La maladie du bétail avait toujours été un problème dans cette zone et il n'y a malheureusement pas de prévention ou de traitement conséquent. Ce manque de facilités vétérinaires contribue à l'instabilité des moyens d'existence. Il est à noter que cette situation touche principalement les ménages des groupes moyens et nantis qui possèdent plus de bétail.

Les principaux aléas périodiques sont les suivants :

- Les changements climatiques (insuffisance ou irrégularité de la pluviométrie). Cela nuit à la croissance des cultures et se produit ces dernières années selon les remarques faites par les communautés.



- Les inondations dues à de fortes pluies, en particulier en novembre et/ou mars - avril. Cela peut détruire les cultures et augmenter l'incidence des maladies des cultures.
- Les violences et l'insécurité civile qui se produisent tous les cinq ans en période post ou pré-électorales. Ces événements ont des conséquences directes sur la dégradation des conditions de vie des personnes affectées.
- Les feux clandestins de brousse qui affectent cette zone ont un effet négatif sur la productivité.

## STRATÉGIES D'ADAPTATION

Les conflits chroniques que vit la population est l'un des facteurs du ralentissement de l'économie de cette zone de moyens d'existence dans son ensemble. En réponse aux risques et aux mauvaises années de production, les ménages ne restent pas les bras croisés, ils réagissent afin d'y faire face. Ces stratégies d'adaptations sont donc les activités auxquelles les ménages font recours pour augmenter leurs revenus en nourriture et en argent liquide afin de s'adapter face à un choc. Ces stratégies sont détaillées ci-dessous pour cette zone de moyens d'existence :

- En cas de conflits, les ménages de tous les groupes socio-économiques se déplacent dans les zones de quiétude laissant malheureusement la majorité de leurs biens.
- Les ménages de tous les groupes socio-économiques réduisent leurs dépenses en articles non essentiels

comme le poisson, le sucre, l'huile, les vêtements, la bière locale et même les transports et la communication. Les ménages les plus pauvres peuvent augmenter la quantité de manioc qu'ils achètent réduisant du coût l'achat du riz qui est plus cher.

- Les ménages moyens et nantis augmentent leurs ventes de bétail. Cette option est plus ouverte aux nantis qui possèdent le plus de bétail, bien que les groupes les plus pauvres s'engagent plus dans la vente de volaille qu'ils possèdent.
- Les ménages très pauvres et pauvres tentent d'augmenter leurs revenus en intensifiant la recherche de la main-d'œuvre agricole dans les champs des ménages moyens et nantis pendant la période pré-récolte et celle de récolte.
- Pendant une mauvaise année, il y a des limites évidentes au revenu supplémentaire qui peut être gagné surtout avec l'augmentation de l'offre de travail des pauvres. Ainsi les ménages moyens et nantis réduisent l'emploi des travailleurs agricoles en temps et le taux de la rémunération. Cette stratégie adaptée a un effet d'entraînement inverse pour les ménages pauvres, car elle réduit les gains dont bénéficient ces ménages auprès de leurs pairs nantis.
- La modification des habitudes de dépenses et de consommations notamment l'option de consommer les produits non préférés et moins chers.
- Les ménages qui font le maraîchage essaient d'accroître la production mais aussi la vente et ceux

	Paramètre clé – Quantité	Paramètre clé – Prix au producteur
Cultures	Manioc - production totale Maïs - production totale Arachides - production totale Bananes - production totale (douce et plantain) Maraichage - production totale Cultures de rente : e.g. safou, orange	Prix manioc Prix maïs Prix arachides Prix bananes Prix produits maraichage Prix autres cultures de rente
Production animale	Bovins - nombre vendu Petit ruminants - nombre vendu Porcs - nombre vendu	Prix bovins Prix petit ruminants Prix porcs
Autres sources de nourriture et revenu	Main-d'œuvre agricole locale (pré-récolte) - demande locale Main-d'œuvre agricole locale (récolte) - demande locale Main-d'œuvre non-agricole locale (construction) - demande locale	Main-d'œuvre agricole locale (pré-récolte) - taux de la rémunération Main-d'œuvre agricole locale (récolte) - taux de la rémunération Main-d'œuvre non-agricole locale (construction) - taux de la rémunération
Dépenses (denrée de		Manioc (farine et tubercules) Riz

qui ne font pas cette activité s'engagent pour s'adapter.

- Les ménages de tous les groupes socio-économiques en particulier les très pauvres et pauvres augmentent la collecte (production et consommation) des produits de cueillette.

## PARAMÈTRES CLÉS POUR LE SUIVI DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les principaux paramètres énumérés dans le tableau ci-dessous sont les sources de nourriture et de revenus qui contribuent de manière substantielle à l'économie des ménages dans la zone d'existence CG06 Savane Arbustive du Sud. Ces différentes sources devraient faire l'objet d'un suivi afin d'indiquer les pertes ou les gains potentiels pour les économies locales des ménages, soit par le biais de systèmes de suivi permanent, soit par des évaluations périodiques. Il est également important de surveiller les prix des principaux postes de dépenses, y compris les denrées alimentaires de base.

## RECOMMANDATIONS

Les recommandations suggérées ci-dessous, classées par ordre de priorité par tous les groupes de richesse, comprennent celles qui ont été mises en évidence par les personnes interrogées elles-mêmes et celles qui ont été faites par l'équipe d'évaluation à la suite de discussions détaillées et d'observations sur le terrain. Pour la mise en œuvre de ces suggestions afin d'accompagner ces communautés, il serait nécessaire pour le PAM et/ou les autres intervenants potentiels d'envisager d'autres études de faisabilité détaillées.

- L'aménagement des pistes rurales pour faciliter l'accessibilité aux marchés et accroître le développement économique de la zone ;
- Accompagnement en technique et outils pour la pisciculture ;
- Promouvoir l'accès aux crédits d'investissement pour leur permettre de diversifier leurs moyens d'existences.
- Organiser les producteurs en coopérative pour minimiser les risques de bradage.
- L'intensification et la diversification agricole à travers l'optimisation des techniques de cultures ;
- Amélioration de l'accessibilité et la qualité des services de santé et de l'éducation ;
- Sensibilisation sur l'hygiène ainsi que l'éducation nutritionnelle ;
- Promouvoir l'élevage (petit et/ou gros) et appuyer les ménages en intrants pour la prophylaxie et la santé animale



# ANNEXES

# Annexe 1 : Participants à l'atelier de zonage

INSTITUTION	LIEU
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Bouenza
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Cuvette
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Cuvette-Ouest
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Kouilou
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Lekoumou
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Likouala
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Niari
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Plateaux
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Pool
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Sangha
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Boko Songho
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Impfondo
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Kimba
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Kindamba
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Kinkala
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Loudima
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Mokéko
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Mouyondzi
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Ouessou
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Brazzaville
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Brazzaville
Min. de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)	Brazzaville
Min. Affaires Sociales	Brazzaville
Min. Affaires Sociales	Brazzaville
Institut National de la Statistique	Brazzaville
Institut National de la Statistique	Brazzaville
FAO	Brazzaville
WFP	Brazzaville

<b>FONCTION</b>	<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>
Directeur départementale de l'agriculture	BAKETA	Félicien
Directeur départementale de l'agriculture	EDZOBI	Rufin
Directeur départementale de l'élevage	NKASSA	Gloire Alvarith
Directeur départementale de l'élevage	NTANDOU née BEAUMAT	Emma Clarisse
Directeur départementale de l'agriculture	MBOU	Jean Paul
Directeur départementale de la pêche	MBOLA	Jean Didier
Directeur départementale de l'agriculture	NZONZI	Romuald
Directeur départementale de l'agriculture	NIEME MOUSSANDA	Christian Parfait
Directeur départementale de l'agriculture	MAKELA	Edgard Pascal
Directeur départementale de la pêche	IKESSI	Antoine
Chef de secteur agricole	KUYINGANA-NKUKA	Marcel
Chef de secteur agricole	MASSENGA	Mathurin
Chef de secteur agricole	MANTINO	Romain
Chef de secteur agricole	NDOKO	Jean Paul
Chef de secteur agricole	MINKALA	Sylvestre
Chef de secteur agricole	MINAKA LIWINZI	Jean Louis
Chef de secteur agricole	IBAT ADZATO	Claude Bernard
Chef de secteur agricole	KINIAMBI née NGAOUAMA	Hélène
Chef de secteur agricole	NZAMBA LOUEMBA	
Directeur des Etudes et de la Planification	MPANDOU	Pierre
Chef de service statistique, DEP	MOUKIMOU	Anasthasie
Chef de service DGA	TOMBAY MOUPEGNOU	Parfaite
	EKOLOBONGO AKOLI	Raphaël
	KAYA MBOUSSI	Emma Roselle
	GNALABEKA PERDYA	Amzy
	YOKA IKOMBO	Johs S
	MABIALA NGOMA	Rovhin's Claude
	MASSAMOUNA	Gautier Josias

**Programme Alimentaire Mondial**

Avenue du Général de Gaulle—BP 1036  
Brazzaville—République du Congo  
Tél. +242 06 668 74 93  
Email : [Brazzaville.registry@wfp.org](mailto:Brazzaville.registry@wfp.org)